MAGNAN Augusta

# LE PETIT CORPATUS

# JOYEUX NOËL!







NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2001

Nº 169



# EDITO

# Par l'équipe de rédaction du PETIT CORPATUS

Chers et fidèles lecteurs.

Tout au long de cette année, au sein de la Maison du Tourisme, la nouvelle équipe du Petit Corpatus a fait son possible pour rendre ce journal utile et attrayant.

Nous avons avancé à petits pas en 2001, mais nous nous apprêtons à apporter de grandes améliorations dès le prochain numéro. Un sommaire, une partie « actualité » et une partie « magazine » bien définies, avec des sujets plus centrés sur CORPS et sa région proche. Ainsi, patrimoine, économie, géographie, évènements, émailleront, dans une mise en page plus claire, les 6 numéros de 2002 ; sans oublier (nouveauté !) des interviews. Vos rubriques préférées seront toujours au rendez-vous : cuisine, page rétro, montagne ...

Nous souhaitons également faire participer le plus de gens possible à ce journal; aussi nous lançons un appel aux bonnes volontés, car nombreux sont ceux qui possèdent de précieuses connaissances sur divers sujets concernant la vie d'hier et d'aujourd'hui dans notre village, dans notre canton.

Mais bien sûr, la Maison du Tourisme n'est pas uniquement le lieu de rédaction du Petit Corpatus! Toute l'année, nous nous efforçons d'animer CORPS, d'accueillir les gens de passage et de leur faire aimer notre si joli bourg. La saison touristique a duré un peu plus longtemps cette année grâce au beau temps. Les activités de montagne ont connu un vif succès avec la nouvelle via ferrata, mais également avec la carte de randonnées de l'ONF qui permet de découvrir notre canton à pied. Si bien qu'un projet de labellisation de ces sentiers a été lancé. Quant à la Route Napoléon, elle devrait bénéficier prochainement d'une politique de rénovation de la signalétique.

Nous nous impliquons également au niveau plus local avec les visites du village et, soutenus par la population, participons à des œuvres humanitaires, à l'occasion du Téléthon ou de la vente de brioches contre le cancer par exemple. Si les animations sont rares hors saison estivale, pour cause de pénurie de salles, l'année 2002 sera l'occasion d'en organiser en nombre, y compris l'hiver, pour inaugurer les locaux nouvellement rénovés!

Nous espérons vous donner satisfaction tout au long des pages du Petit Corpatus et continuerons à travailler à son amélioration ; nous serons ravis d'étudier vos suggestions.

Bonne lecture, joyeuses fêtes et à l'année prochaine!

L'équipe de rédaction.

« LE PETIT CORPATUS » est une publication de l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou

Adresse: Maison du Tourisme - Route Napoléon - 38970 CORPS

Tél./Fax: 04 76 30 03 85

Notre couverture : le Père Noël (Jean-Mi Asselin) à l'assaut des sommets l' Photo Luc REYNIER

#### RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### <u>21 SEPTEMBRE</u> <u>2001</u>

PRESENTS: MM.
CARDIN, FRANCOUCARRON, REYNIER,
GONSOLIN, DUBOIS,
PASDRMADJIAN, CELCE,
BOULANGER.

ABSENTS: MM. MASSE, GARAUD.

REPRESENTE: M.

PELLISSIER.

Secrétaire de Séance : Mme CELCE.

#### Ordre du Jour :

- I)- Convention d'affrètement transports scolaires VFD.
- Convention de mise à disposition de matériel de spectacle.
- III)- Urbanisme: K9 009.
- IV)- Etudes pour rénovation Salle des Fêtes et Jardin Public.
- V)- Bail alpage de Boustigue.VI)- Contrat d'assurance GROUPAMA.
- VII)- Modification article 6 statuts CES 900.
- VIII)- Convention Contrat Global de Développement Sud-Isère.
- IX)- Compteur général Eau.
- X)- Dossier subvention travaux assainissement.
- XI)- Avis sur demande en remise gracieuse présentée par M. MOREL.

XII)- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

I)- <u>CONVENTIONS</u>
<u>D'AFFRETEMENT</u>

<u>TRANSPORTS</u>

<u>SCOLAIRES</u> VFD:

Le Maire informe le Conseil Municipal des propositions de convention d'affrètement des véhicules de la Régie des Transports pour le ramassage scolaire entre LA MURE et CORPS.

Après examen des deux conventions. le Conseil Municipal donne son accord sur les termes des conventions à passer entre la Régie des Transports de CORPS et les VFD ci-jointes et charge le Maire de signer conventions.

# II)- <u>CONVENTION</u> <u>DE</u> <u>MISE A DISPOSITION DE</u> <u>MATERIEL DE SPECTACLE</u>:

La Mure Cinéma-Théâtre, Association dont le siège social est au Théâtre de La Mure, a fait l'acquisition d'un parc de matériel de spectacle afin d'aider à l'organisation des manifestations culturelles en Matheysine.

Cette Association propose de mettre à disposition du matériel de spectacle auprès des différents acteurs culturels (associations et collectivités) en passant une convention annuelle avec les intéressés.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, donne son accord sur les termes de la convention et charge le Maire de signer la convention présentée.

III)- <u>URBANISME K9 C09</u>: Avis favorable, ainsi que pour les dossiers GEISSER, DEIANA, COUHIN. IV)- ETUDES POUR RENOVATION JARDIN DE VILLE ET SALLE DES PÊTES, DOTATION SOLIDARITE, DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX REHABILITATION ECOLE, ETUDE POUR WC PUBLICS:

Etudes pour la rénovation du Jardin de Ville et de la Salle des Fêtes :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Jardin de Ville et la Salle des Fêtes ont besoin d'aménagements une utilisation satisfaisante et propose qu'avant d'engager travaux, on réalise des études préliminaires permettant, avec des esquisses une note et d'évaluation des débours, de fixer, en fonction des possibilités financières de la Commune, le coût à affecter à ces opérations. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de commander MARCHAND, architecte:

- 1) une pré-étude pour la rénovation du Jardin de Ville pour un montant d'honoraires de 15000 F HT
- 2) une pré-étude pour la rénovation de la Salle des Fêtes pour un montant d'honoraires de 20000 F HT.

#### Dotation de solidarité:

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la décision du Conseil Général d'attribuer, pour l'année 2001, une dotation de solidarité d'un

montant de 100 000 F réservée aux Communes de moins de 500 habitants.

Pour l'attribution de cette subvention, le Conseil Municipal doit en préciser l'affectation future.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'utiliser cette subvention pour le financement partiel des études préparatoires aux travaux d'assainissement, dont le montant prévisionnel est actuellement de :

14 917 300 F HT

#### Demande de subventions pour travaux de rénovation de l'Ecole :

Le Maire porte à la connaissance ďυ Conseil Municipal l'étude de faisabilité économique faite Mr MARCHAND, par architecte, pour l'aménagement du groupe scolaire.

Cette étude propose de remettre en état et aux normes les 3 niveaux de l'Ecole Primaire, la cour de l'Ecole, les toitures de l'Ecole Primaire et de l'Ecole Maternelle, ainsi que la chaufferie.

Le devis total se monte à : 1 799 500 F HT

soit 2 152 202 F TTC

Le Conseil Municipal donne son accord de principe sur la rénovation des bâtiments scolaires, sous réserve du bouclage financier de l'opération, et charge le Maire de solliciter auprès des divers organismes les subventions le plus élevées possible.

# Etude pour rénovation WC publics :

Lors de précédentes réunions du Conseil Municipal, l'Assemblée avait à de nombreuses reprises parlé de l'état des WC publics et de la nécessité d'envisager leur remise en état.

Le Maire suggère de procéder, comme pour la Salle des Fêtes et le Jardin de Ville, à l'établissement d'un diagnostic afin de déterminer les travaux à entreprendre et leur coût financier.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour commander une étude de faisabilité pour la remise en état des WC publics auprès de Mr MARCHAND, architecte, et charge le Maire de signer le bon de commande correspondant.

#### V)- <u>BAIL PASTORAL POUR</u> <u>LES ALPAGES DE</u> BOUSTIGUE :

Le Maire soumet à l'Assemblée la dernière version du bail pastoral fixant les conditions de location et d'exercice du droit de pâturage à imposer au locataire des Alpages de Boustigue, le Groupement Pastoral du Journal.

Le Conseil Municipal, après examen du texte, donne son accord pour passer entre la Commune te le Groupement Pastoral du Journal un bail pastoral d'une durée de 6 ans, avec une redevance annuelle minimum de 3000 F et charge le Maire de signer le bail présenté.

#### VI)- <u>CONTRAT</u> <u>D'ASSURANCE GROUPAMA</u>:

Le Maire soumet au Conseil Municipal les conditions personnelles du contrat d'assurance concernant les aaranties accordées bar GROUPAMA à la Commune de CORPS pour la couverture de la Collectivité. des bâtiments communaux. ďu matériel informatique.

Ce contrat est renouvellable chaque année, par tacite

reconduction, et la cotisation pour l'année 2001 s'élève à :

5 595,23 Euros (36 702,30 F)

Après délibération, le Conseil Municipal charge le Maire de signer le contrat d'assurance avec GROUPAMA, ce contrat se renouvelant d'année en année automatiquement sauf dénonciation au moins deux mois avant la date d'échéance annuelle.

# VII)- <u>MODIFICATION</u> <u>DES STATUTS DU CES</u> 900:

Par délibération en date du 27/06/2001. le Comité Syndical **Syndicat** du Intercommunal pour le CES 900 propose de modifier l'article 6 des statuts ainsi : «Le Syndicat est composé de déléqués élus par les Communes associées raison d'un délégué titulaire et un délégué suppléant par Commune ».

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur cette modification de l'article 6 et propose de nommer:

- Mme CELCE Patricia, délégué titulaire

 Mr GONSOLIN
 Jean-Marie, délégué suppléant.

# VIII)- <u>CONVENTION</u> POUR <u>CONSTITUTION</u> D'UNE <u>RESERVE</u> FONCIERE</u>:

Dans le cadre de l'Action n°31 « Constitution réserves foncières » du Contrat Global de Développement du Sud-Isère, une subvention a été allouée à la Commune pour l'acquisition d'une maison cadastrée AC 698.

Le Conseil Général souhaite, pour procéder au versement de cette subvention, que la Commune passe avec lui une Convention précisant les conditions d'attribution de cette aide.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du texte de la Convention et après délibération, donne son accord sur les termes de cette Convention et charge le Maire de la signer.

#### IX)- <u>COMPTEUR</u> GENERAL ENREGISTREUR DE DEBITS :

Suite à la visite du technicien du SMDEA en vue d'étudier le traitement de l'eau arrivant αu réservoir principal de la Commune. il apparaît nécessaire, afin d'évaluer le débit de la conduite, de mettre en place un général compteur enregistreur de débits : accord du Conseil Municipal pour la fourniture d'un compteur αu prix de 3323,13 Euros TTC (21798,30 F TTC).

X)- DEMANDE DE
SUBVENTION POUR
TRAVAUX
D'ASSAINISSEMENT,
AVENANT AU MARCHE
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
PASSE AVEC ETUDES ET
PROJETS, CONVERSION
UNITE MONETAIRE
POUR MARCHES:

Demande de subvention pour les travaux d'assainissement :

Le Maire expose au Conseil Municipal les grandes lignes de l'avant-projet sommaire (APS) du futur réseau d'assainissement communal réalisé par ETUDES ET PROJETS.

Au stade actuel, le montant prévisionnel des dépenses (travaux et honoraires) pour cette opération, susceptible d'être réalisée en plusieurs tranches, s'élève à :

14 917 300 F HT

Cette opération est éligible à des aides substantielles du Conseil Général de l'Isère et de l'Agence de l'Eau, dont le montant permettra de cerner les conditions de faisabilité financière pour la Commune.

Après délibération, le Conseil Municipal charge le Maire de présenter au Conseil Général de l'Isère un dossier de demande de subvention et de solliciter une aide au taux maximal.

#### Avenant au Marché de Maîtrise d'Œuvre passé avec ETUDES ET PROJETS :

Le Maire présente au Conseil Municipal un projet d'avenant αu Marché de Maîtrise d'Œuvre passé par la Commune avec le BET ETUDES ET PROJETS, pour la réalisation du réseau d'assainissement. Cet avenant a un double objet : Substituer TERRITOIRES 38 (à qui la Commune a confié une mission de mandat pour la réalisation de cette opération) à la Commune au titre du marché pour en assurer le suivi administratif et financier au nom et pour le compte de la Commune

Prendre en compte le changement d'unité de compte, l'unité de compte du marché devenant l'Euro, par conversion des prix du marché.

Le Maire précise que cet avenant n'a d'incidence ni sur le montant financier de l'opération, ni sur les obligations contractuelles d'ETUDES ET PROJETS.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur les termes de l'avenant et charge le Maire de signer cet avenant.

Conversion Unité Monétaire pour Marchés : Vu le Traité sur l'Union Européenne.

Vu le règlement CE n°1103/97 du Conseil de l'Union Européenne du 17/06/1997 fixant certaines dispositions relatives à l'Europe,

Vu le règlement CE n°974/98 du Conseil de l'Union Européenne du 03/05/1998 concernant l'introduction de l'Euro,

Vu la décision du Conseil de l'Union Européenne du 31/12/1998 arrêtant le taux de conversion au 01/01/1999,

Le Conseil Municipal considérant que pendant la période provisoire l'utilisation de l'unité monétaire Euro dans les relations contractuelles est laissée à l'appréciation des parties,

Considérant que la conversion en unité Euro de contrats en cours peut être effectuée par les parties, Décide:

Article 1 : Dans les actes contractuels dont la liste est jointe, l'unité monétaire Franc est convertie en unité Euro.

Article 2: TERRITOIRES 38 (mandataire de la Commune) est autorisé à signer, pour chacun des actes contractuels en cause, le constat de conversion.

> Liste des marchés en cours : Voir en Mairie

Demande de subvention pour la réfection de la toiture de la Bibliothèque et de la Mairie :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil Général, depuis le 01/01/2000, propose une aide à la restauration des toitures traditionnelles du Dauphiné qui s'inscrit dans le programme de sauvegarde et de valorisation du patrimoine non protégé des particuliers et des Communes.

Dans le cadre de la rénovation de la Bibliothèque et de la Mairie, le toit couvrant les locaux à rénover sera remis en état avec des tuiles « écaille », condition offrant la possibilité d'avoir une aide pour ces travaux.

Le Conseil Municipal, après délibération:

- charge le Maire de déposer auprès du Service des Affaires Culturelles du Conseil Général un dossier de demande de subvention pour la rénovation du toit de la Bibliothèque et de la Mairie, dont le coût prévisionnel est de

> 12 806,94 Euros HT soit 84 008 F HT

- sollicite de la part de Mr le Président du Conseil Général l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention de la subvention.

# XI)- AVIS SUR DEMANDE EN REMISE GRACIEUSE PRESENTEE PAR MR MOREL:

Question reportée à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

#### XII)- QUESTIONS DIVERSES :

#### 1) <u>Location appartement</u> Ecole:

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande a été faite pour louer l'appartement de l'Ecole situé au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de proposer la location de l'appartement de l'Ecole pour un prix mensuel de 1880 F avec le versement d'une caution d'1 mois de loyer
- de mandater le Maire pour signer avec les intéressés le contrat de location ci-joint dans lequel apparaît une clause de précarité du fait de la particularité de cet appartement, prévu à l'origine pour le logement d'un instituteur.

## 2) Heures pour remplacement de Mme PRA Bernadette :

Le Maire informe le Conseil Municipal du congé maladie de l'agent ATSEM.

Le travail d'accompagnement pour la cantine et de surveillance des enfants de l'Ecole Maternelle est assuré en partie par Mme CHAIX.

En attendant le retour de l'agent en congé maladie, le ménage de l'Ecole Maternelle est fait par l'agent d'entretien qui a déjà la charge des deux classes primaires.

Le Maire propose de rémunérer les heures de ménage de l'Ecole Maternelle effectuées par l'agent d'entretien.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour payer, jusqu'au retour de l'agent en congé maladie, 1,5H d'heures complémentaires par jour scolaire à l'agent d'entretien Mme DURRAFOURG.

#### 3) Soutien ORAC:

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une réunion de présentation d'une opération de restructuration de l'artisanat et du commerce qui pourrait se mettre en œuvre sur les Cantons de CORPS, LA MURE et VALBONNAIS.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne un accord de principe au montage de ces actions et décide par là de soutenir cette opération.

#### 4) <u>Logiciels Mairistem sous</u> Windows:

Accord sur le devis d'un montant de 28 912 F TTC soit 4 407,12 Euros), à prévoir sur le BP 2002, pour la migration des logiciels Mairistem 3 sous DOS vers la gamme Horizon sous Windows.

# 5) <u>Propositions pour le remplacement du délégué de l'Administration pour la révision de liste électorale de la Commune :</u>

Mr CHRISTOL ne souhaitant plus, pour des raisons de santé, continuer son travail de délégué, il est proposé à Mr le Préfet, à qui revient la nomination du délégué, une liste de deux personnes:

- Mr BOULANGER
- Mme MONIER

# 6) <u>Attribution</u> de logement:

Un logement type 4 au Farot est proposé à Mr DUFOUR.

#### 7) <u>Schéma Départemental</u> Cyclable de l'Isère :

Mr SAVOUROUX, chargé de l'étude pour l'aménagement d'une piste cyclable, souhaitait un avis sur une variante de tracé pour rejoindre le chemin du Sarret. Pour le Conseil Municipal, cet itinéraire n'est pas possible du fait de l'instabilité du terrain dans cette zone.

#### 8) <u>Lettre de Mme</u> GALVAIN à propos du

#### <u>déménagement de bureaux</u> d'écoliers :

Ce matériel a été prêté à l'Association Lire en Corps et reste donc propriété communale.

#### 9) Ruelle AC 353:

Mr PASDRMADJIAN rencontrera Mme SERAPHIN pour trouver un accord concernant l'écoulement des eaux de pluie dans la ruelle.

#### 10) <u>Demande de Mme LYS</u> <u>pour le déplacement d'une</u> <u>quille près de l'entrée de</u> <u>son garage</u>:

Un employé communal se rendra sur place avec un véhicule pour localiser, si besoin, le nouvel emplacement de la quille.

#### 11) <u>Réclamation de Mr</u> COSANDEY:

Contact sera pris avec Mme WEBER pour régler le dépôt des ordures ménagères dans la Rue du Four.

#### 12) <u>Demande</u> <u>d'insertion</u> <u>publicitaire</u> <u>dans</u> le <u>livret</u> <u>d'accueil</u> de la MAPAD :

Il est décidé de ne pas donner suite à cette proposition.

#### 13) <u>Lettre de Mr</u> GOINEAU :

Demande d'information sur les caractéristiques de sa conduite d'eau : il est certain. de l'avis des personnes qualifiées, que le branchement supplémentaire d'une maison sur sa conduite (privée) n'affectera en rien le débit des utilisateurs actuels de cette conduite.

#### 14) <u>Demande</u> <u>de</u> <u>subvention ADMR</u>:

Avis favorable pour l'année 2002 (BP 2002). 15) <u>Etude pour la remise en état ancienne décharge</u> : Commande à passer à

Commande à passer l'entreprise GIRUS.

\*\*\*\*\*

#### 26 OCTOBRE 2001

PRESENTS: MM. CARDIN, CELCE, MASSE, FRANCOU-CARRON, GARAUD, REYNIER, GONSOLIN, BOULANGER, DUBOIS, PASDRMADJIAN. ABSENT: M. PELLISSIER. REPRESENTE: M. MASSE. Secrétaire de Séance: Mme. CELLCE.

#### Ordre du Jour :

T)- Compétences voirie,
 collecte et traitement ordures
 ménagères, gestion
 déchetteries.

II)- Indemnité Receveur Municipal.

III)- Urbanisme K1 003.

IV)- Demandes Call Factory: indemnité occupation locaux et exonération TP.

V)- Devis: réfection tennis, travaux maçonnerie.

VI)- Avis sur demande remise gracieuse M. Morel.

VII)- Créations et suppression de postes.

VIII)- Questions diverses.

\*\*\*\*\*\*

#### I)- <u>COMPETENCES VOIRIE,</u> <u>COLLECTE ET TRAITEMENT</u> <u>ORDURES MENAGERES,</u> <u>GESTION DECHETTERIES</u>:

Le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée le rapport d'analyse du bureau du Conseil Communautaire en date du 15 Octobre relatif aux compétences de la Communauté de Communes.

Après étude du rapport, le Conseil Municipal donne son accord aux modifications proposées par le Bureau Communautaire à l'article 6 des statuts de la Communauté:

«La compétence voirie est supprimée à compter du 01/01/2002: celle-ci continuera cependant d'être assumée de manière résiduelle par Communauté tant que opérations engagées de travaux de grosses réparations de la voirie communale et de la voirie rurale ne seront pas terminées ».

« La compétence de collecte de et traitement des déchets ménagers, des déchets encombrants, ainsi que la gestion des deux mini-déchetteries CORPS et de LA SALLE EN BEAUMONT est ajoutée. compétence comprend pas lα réhabilitation des anciennes décharges, celle-ci restant à la charge des Communes. Ce transfert de compétence sera réalisé avec effet au 01/01/2002. L'année 2002 servira de transition : prise en charge effective 01/01/2002 de la compétence la par Communauté, en substitution au Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères, financement assuré moyen d'une redevance versée par chacune des Communes.

Le choix du mode de financement communautaire définitif interviendra avant le 15/10/2002 avec mise en place dès le 01/01/2003 ».

#### II)- <u>INDEMNITE</u> <u>DU</u> RECEVEUR:

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la suite du renouvellement des Conseils Municipaux en Mars 2001, il

aurait lieu de Se. prononcer sur la reconduction éventuelle de l'indemnité du Receveur. Après délibération. Conseil Municipal décide le versement à Mr le Percepteur de la Trésorerie de CORPS d'une indemnité de Conseil au taux de 100% et d'une indemnité pour aide confection à documents budgétaires.

#### III)- <u>URBANISME K1</u> 003:

Avis favorable du Conseil Municipal pour le dossier K1 003.

Accord pour prendre un arrêté d'autorisation d'ouverture au public par EDF d'un local situé en rive droite de la retenue du Sautet.

# IV)- <u>DEMANDES CALL</u> FACTORY: INDEMNITE OCCUPATION LOCAUX ET EXONERATION TP:

#### a) <u>Occupation locaux</u> <u>Mairie</u>:

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de la Société CALL FACTORY sur le coût d'occupation des locaux de la Mairie pendant le printemps et l'été 2001.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer l'indemnité d'occupation des locaux communaux à la somme forfaitaire de 4 000 F.

#### b) <u>Exonération de Taxe</u> Professionnelle :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de décider, dans certaines conditions, l'exonération de taxe professionnelle pour les entreprises.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, conformément à l'article 1465 du Code Général des Impôts, l'exonération à 100% pour cinq ans de la taxe professionnelle pour la création et l'extension:

- d'établissements industriels
- d'établissements de recherche scientifique et technique
- de services de direction, d'études, d'ingénierie et d'informatique.

# V)- <u>DEVIS REFECTION</u> TENNIS, TRAVAUX MACONNERIE:

# a) <u>Demande de subventions</u> <u>réfection court de tennis</u> :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de remettre en état les courts de tennis.

Un devis a été transmis par la Société EURO-QUICK pour la rénovation du court situé près de la Gendarmerie, dont le montant s'élève à :

> 315 485,66 F TTC (263 784 F HT)

soit 48 095,48 Euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord de principe pour la réfection du court de tennis, sous réserve du bouclage financier de l'opération, et charge le Maire de solliciter auprès des services du Conseil Général et de l'Etat l'obtention de subventions les plus élevées

#### b) Travaux divers:

possibles.

Avis favorable pour divers travaux de maçonnerie et de menuiserie : coulage de dalle dans la chaufferie, réfection de façade côté cour, ouverture d'une fenêtre à l'Eglise, pour un total de :

16 314,44 + 98 203,56 +
11 003,20 = 125 521,20 F TTC.
Fourniture et pose de portes
dans le logement de l'ancienne
Cure et au WC public sous la
Mairie:

## 8 345,05 + 7 579,77 = 15 924,82F TTC.

Le Conseil Municipal décide, pour faire face à ces nouvelles dépenses et pour tenir compte des études engagées pour les travaux d'assainissement. de suspendre le projet de création d'un café littéraire et de prendre les décisions budgétaires modificatives suivantes concernant Budget de l'Eau et de l'Assainissement et le Budget Général:

Voir documents en Mairie.

# VI)- AVIS SUR DEMANDE REMISE GRACIEUSE MR MOREL:

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Chambre Régionale des Comptes, par jugement en date du 19/03/1997, a constitué Mr MOREL, alors comptable de la Commune de CORPS, débiteur envers la Commune de la somme de 200 000 F pour :

« avoir réglé, le 4 Août 1988, un mandat de même montant à la Société AGECOM, sans avoir exercé les contrôles réglementaires sur les pièces justificatives jointes au dit mandat ».

Mr MOREL a fait appel de ce jugement devant la Cour des Comptes où sa requête a été rejetée, puis devant le Conseil d'Etat qui a de nouveau confirmé le jugement de la Chambre Régionale des Comptes.

Les recors étant désormais épuisés, les services de la Trésorerie Générale de l'Isère souhaitent recueillir l'avis du Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article 8 du décret n°64-1022 ďи 29/09/1964, sur la

demande en décharge de responsabilité et remise gracieuse présentée par Mr MOREL le 05/06/1997.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne un avis favorable à la demande de Mr MOREL de décharge de responsabilité et remise gracieuse.

#### VII)- <u>SUPPRESSION ET</u> CREATION DE POSTES :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'agent ATSEM en date du 16/10/2001 demandant que son poste à temps plein soit transformé en poste à mi-temps.

Cette lettre fait suite au refus de prolongation de son temps partiel qui lui avait été accordé 17/02/1998 au 18/08/2001. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, SOUS réserve de l'avis favorable dυ Comité Technique Paritaire. la suppression ďυ poste d'agent ATSEM création de deux postes d'agent ATSEM à mi-temps, la date d'effet de ces deux décisions étant fixée au 1er du mois suivant l'accord du CTP.

Le Conseil Municipal, d'autre part, souhaite que l'on prolonge le temps partiel de l'agent concerné jusqu'à la date effective de création des postes à mi-temps et charge le Maire de prendre les arrêtés correspondants.

# Création d'un poste d'adjoint administratif :

Le Maire annonce au Conseil Municipal que la nouvelle Bibliothèque devrait être fonctionnelle au début de l'année 2002.

Il faudrait donc, dès maintenant, envisager la nomination définitive d'un agent en charge du fonctionnement de la Bibliothèque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création d'un poste d'agent administratif au 01/01/2002, charge le Maire de prévoir au BP 2002 les crédits correspondants et de prendre l'arrêté de nomination de l'agent concerné.

# VIII)- QUESTIONS DIVERSES:

- 1) <u>Demande d'autorisation de taxi de Mr RIVIERE</u>
  <u>Nicolas</u>:
  Accordé
- 2) <u>Lettre de réclamation à propos du ramassage des ordures ménagères</u> (liquide s'écoulant du camion et propreté des containers) : Copie de la lettre sera envoyée au SICOM, responsable de ce service.
- 3) <u>Il sera rappelé aux</u> commerçants :

que des containers sont spécialement prévus pour la collecte des verres.

4) La SMDEA propose un devis pour la mise en place d'un transmetteur téléphonique DIATEL qui sera couplé à la future installation de traitement par UV de l'eau du réservoir principal : Ce devis sera à revoir au moment de la commande de l'appareil de traitement.

#### **XXXXXXXX**



INFOS...INFOS...INFOS...

#### POUR LES PARTICULIERS

Possibilité d'acheter des poubelles en nombre dans le cadre du SICTDM (Syndicat Intercommunal du Traitement des Déchets Ménagers)

Poubelles 240 l (≈250 F HT/pièce) ou Containers 700 l (tarif non communiqué)

Tarifs dégressifs en fonction du nombre demandé.

S'inscrire auprès de votre commune.

0 0 0 0 0 0 0 0

#### <u>PÉDICURE</u>

La pédicure sera présente en Mairie de CORPS

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2001

Il est indispensable de vous inscrire au plus tôt en Mairie. Merci. Tél 04 76 30 00 31

#### RÉUNION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS

#### **30 OCTOBRE 2001**

PRÉSENTS : MM. MOUTIN. TROSSERO. BATTISTEL, BONTHOUX, FRANCOU-CARRON, BARBE, GRAND JP, BALME SERRE, GONSOLIN, BALME E. CHARLES C. PELISSIER. BONNOIT. FELICI. ANDRIEUX. CHARLES J, LAUDET, SEGURA, ABERT, FESSIA, GRAND Н, RICHIERO. ESTORNEL, MOSTACCHI. INVITÉS: MM. CARDIN (Conseiller Général) HOUZIEL (Percepteur), RIVIERE (ONF).

\*\*\*\*\*

#### MODIFICATION DE L'ARTICLE 6 DES STATUTS:

Mr le Président rappelle la réunion du Bureau du 15/10/2001 qui propose la modification de l'article 6 des statuts relatifs aux compétences exercées par la Communauté de Communes à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2002.

La compétence voirie qui expose les Communes à de grandes difficultés de gestion quotidienne est abandonnée. Seuls les programmes engagés restent à la charge de la Communauté.

Les nouvelles dispositions en matière de compétence sur les déchets ménagers et assimilés, introduites par la loi du 12 Juillet 1999, conduisent la Communauté à prendre cette compétence qui englobe la collecte et le traitement des déchets ménagers, des déchets encombrants, le tri sélectif, ainsi que la gestion des deux mini-déchetteries de CORPS et LA SALLE EN BEAUMONT.

#### AMÉNAGEMENT DES RIVES DU LAC DU SAUTET :

Le Conseil Communautaire décide de ne pas appliquer de pénalités de retard sur les travaux.

La première phase des travaux est achevée.

Le Président est autorisé à lancer l'appel d'offres pour l'implantation de 5 HLL.

# CENTRE D'ANIMATION AUDIO-VISUEL :

Un projet d'installation d'un centre de découverte ludique de la faune alpine est proposé sur la Commune de LA SALLE EN BEAUMONT. Il permettrait d'animer le secteur 'Beaumont' du Canton en apportant un impact touristique supplémentaire.

Le Conseil Communautaire demande une étude de faisabilité. Suivant les conseils de la DDAF, il est demandé à la FRAPNA, AVENIR et la DIREN de proposer des cabinets compétents pour mener cette étude.

#### LABELLISATION DES SENTIERS DE RANDONNÉE :

Un tour de table pour informer des difficultés rencontrées sur les Communes permet de confirmer la labellisation des 176 km sur les 225 signalés.

Les responsables de l'alpage ont décidé d'enlever tous les cadenas la saison prochaine.
Une campagne d'information
expliquera le rôle de
chacun : refermer le portail,
laisser les voies libres
d'accès aux tracteurs ...

Sylvie PARIS rencontrera tous les Maires et délégués des sentiers pour faire l'inventaire des travaux d'entretien qui permettront la labellisation des 225 km. Le Président est chargé de lancer un appel d'offres des auprès entreprises locales, de l'ONF et des associations de réinsertion, l'entretien et le balisage des sentiers.

Cette labellisation permet de recevoir des subventions du Conseil Général qui permettront d'aider au financement de cet entretien.

#### CYBER-CENTRE:

Frédéric DORVILLE responsable aυ Conseil Général de l'implantation de centres. informe l'Assemblée que le Conseil Général souhaite la mise en place d'un dispositif de proximité pour permettre à tous l'usage technologies de l'information et de la communication.

8 ordinateurs et leurs périphériques sont placés par centre. Ce dossier bénéficie d'une subvention de 70% sur une enveloppe de 190 000 F HT.

Ces centres sont animés par un emploi-jeune, le Département rajoute la somme de 11 500 F par an

pendant 5 ans pour aider au	
financement de ce poste.	36
Une commission est nommée	20
pour suivre ce dossier : MM	00
BARBE Jean-Marc et	36
TROSSERO Jean-François,	
et Mmes FRANCOU-	38
CARRON Magali et	36
BATTISTEL Marie-Noëlle.	
	00
TRAVAUX DE VOIRIE :	36
Les Communes de LA SALLE	
EN BEAUMONT, LES	36
CÔTES DE CORPS et QUET	
EN BEAUMONT demandent	36
de reprendre les travaux de	<b>&gt;</b> \
bi-couche effectués sur les	26
routes communales. Mr	00
TOSCAN doit être informé	
des malfaçons.	36
PASSERELLE DE LA	36
SÉZIA:	•
Mr TROSSERO demande	36
qu'une passerelle sur la	00
Sézia soit installée à	
hauteur du Moulin de	36
l'Adverseil.	
Un devis est demandé au	26
service RTM de l'ONF.	
COLUMN TO LOTAL	26
******	90
00000000000000000	0.0
	)(

INFOS...INFOS...INFOS

#### CINÉ-VADROUILLE

L'Association CINÉ-VADROUILLE vous propose, pour les prochaines séances de cinéma :

VENDREDI 25 JANVIER
« UNE HIRONDELLE NE FAIT PAS LE
PRINTEMPS »

Ecole maternelle ou Salle de la Mairie 20H30

VENDREDI 22 FÉVRIER
« LE PETIT POUCET »
(sous réserve)
Salle de la Mairie
20H30

#### SALON DU LIVRE JEUNESSE

L'Association *LIRE EN CORPS* organise les 1<sup>er</sup> et 2 Décembre à *CORPS* le 1<sup>er</sup> Salon du Livre Jeunesse qui se tiendra à la Salle des Fêtes.

En voici le programme :

#### Samedi 1er Décembre :

Ouverture du Salon de 14h30 à 19h00

- \* Remise du Prix Lutin d'Or à 15h00
- \* Concours de dictée pour les enfants du primaire à 16h00
- \* Concours de dictée pour adultes
- \* Soirée Georges Brassens et chanson française avec Marcel Zaragoza à 20h30 à l'Hôtel Napoléon (entrée 40 F avec une consommation)

#### Dimanche 2 Décembre :

Ouverture du Salon de 10h00 à 19h00

- \* Concours de dictée pour les enfants du primaire
- \* Conte musical pour les enfants à 15h30 avec Marcel Zaragoza.

Pendant ces deux jours, vous pourrez découvrir de nombreux livres jeunesse, des auteurs seront présents pour dédicacer leurs ouvrages, tels Behem, Marcel Zaragoza, Karzo, un manège attendra les plus petits à l'entrée du Salon, une buvette et des crêpes régaleront les gourmands.

Pour tous renseignements, contacter l'Association LIRE EN CORPS au 04 76 30 06 19.

#### MARCHÉ DE NOËL À PELLAFOL

Les préparatifs du Marché de Noël de PELLAFOL battent leur plein à la Maison Paroissiale de l'Obiou. Décors et marionnettes animeront un joli conte de Noël le Samedi 8 Décembre. De 14h00 à 17h00, venez goûter aux plaisirs des yeux et du palais au cours de ce deuxième petit Marché de Noël.

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

#### Compte-rendu de la réunion du 05/10/2001

<u>Présents</u>: Mmes anger, Masse, abert, Sarrazin, Castel, Desmaret, Lucas, Senac, Mile Clergeaud. <u>Bureau</u>: Mmes Magnan, Durrafourg, Porcero, Garcia, Mr Roche.

#### I - BILAN:

1) Recettes / Subventions : 2) Dépenses :

Total 3015 F Total 12 437 F

200 F Cadeaux de Noël: 2 120 F **BEAUFIN:** MONESTIER D'AMBEL: 715 F Ski: 4 312 F 2 875 F PELLAFOL: 800 F Musique: CÔTES DE CORPS : 1 000 F 500 F Poney: ST PIFRRF: 929 F 300 F Assurance: Cadeaux CM2: 259 F AMBEL: 500 F Location ski: 192 F CORPS: Tous les transports en car 750 F Cinéma: mis gracieusement à notre disposition.

Autres recettes : loto, kermesse, cartes de membres et dons en espèces.

Cette année, l'Association a financé en totalité les sorties de ski, le cinéma, la musique.

#### II - ELECTION DU NOUVEAU BUREAU :

Colette MAGNAN a souhaité nous présenter sa démission du poste de Trésorière, qu'elle occupait au sein de l'Association depuis plusieurs années.

Nous la remercions très chaleureusement pour la disponibilité, le dévouement et le dynamisme dont elle a fait preuve tout au long de ces années.

Nous remercions également Nathalie BOURRIER et Florence BOIS-FARINAUD qui, elles, ont déménagé.

Voici la composition du nouveau Bureau :

<u>Présidente</u>: Claudine PORCERO Vice-Président: Christian ROCHE

Trésorière: Gwendoline CLERGEAUD

Suppléante: Héloïse CASTEL
Secrétaire: Nathalie GARCIA

Suppléante: Maryvonne DURRAFOURG

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du Bureau et les remercions d'avoir bien voulu rejoindre les rangs de l'Association. Les idées nouvelles sont toujours les bienvenues.

#### III - <u>FESTIVITÉS</u>:

LOTO: Samedi 2 Février 2002 - KERMESSE: Dimanche 16 Juin 2002

#### IV - PROPOSITIONS :

Au cours de la réunion, certains parents ont émis le souhait que les enfants puissent participer à certaines activités extra-scolaires : voile, promenade à dos d'ânes, patinoire, Parcours des Lémuriens (La Chapelle en Valgaudemar), parcours à vélo.

#### V - REMERCIEMENTS :

Nous tenons à remercier tous les commerçants qui nous ont aimablement aidé à l'occasion des différents lotos et de la kermesse.

Nous remercions également tous les parents qui nous ont aidé bénévolement à ces occasions, ainsi que les particuliers pour leurs dons en espèces et les lots.

### CHORALE « CHŒUR À CORPS »

#### Compte-rendu de l'Assemblé Générale du 09/10/2001

La Chorale « Chœur à Corps » a tenu son Assemblée Générale annuelle le Mardi 9 Octobre 2001 à l'issue de la répétition hebdomadaire, qui avait lieu exceptionnellement aux Côtes de Corps, la salle habituelle étant en réparation. Nous remercions le Maire des Côtes de Corps d'avoir mis la Salle des Fêtes à notre disposition.

La séance est ouverte à 21h15 par le Président André MARCOU, qui souhaite la bienvenue à tous et particulièrement aux nouveaux arrivants Gérard et Lucie. La Chorale va repartir avec un nouveau souffle, les choristes ayant envie de chanter et de s'appliquer. Le Président nous fait savoir que nous apprendrons cette année quelques chants de Noël et laisse la parole à notre Trésorier Robert GARAUD pour le bilan financier.

Robert distribue le bilan financier qui fait ressortir des comptes en équilibre et une balance positive. Les deux commissaires aux comptes, Colette et Pierrette, approuvent le bilan et en donnent quitus au Trésorier après que les choristes aient donné leur accord à l'unanimité.

#### Questions diverses:

- \* Pierrette rappelle que le Trésorier est bien et qu'il faut le garder. Elle fait ensuite remarquer que les photocopies sont payantes, ce qu'elle déplore. Mais la photocopieuse appartient à l'Association Culture et Loisirs. Le prix demandé couvre les frais de l'appareil et notamment la location (8400 F), l'entretien ... etc ... La discussion s'engage et, en conclusion, le prix n'étant pas très élevé, il est décidé de continuer à se servir de la photocopieuse de Culture et Loisirs.
- \* L'adhésion à la Maison du Tourisme (150 F/an) est ensuite évoquée. Ce montant couvre les frais de confection des affiches et des programmes et il est décidé de continuer à adhérer à la Maison du Tourisme, compte tenu de la modicité de la somme et des avantages que cela nous apporte.
- \* Il faut prévoir l'achat d'un enregistreur de cassettes pour que Sophie puisse effectuer les enregistrements de chaque voix. Les choristes se passeront ensuite les cassettes pour faire une copie de la voix qui les concernent (alto, ténor ...). Cette façon de faire facilitera grandement les répétitions et fera avancer plus vite dans l'étude du répertoire annuel.
- \* Le tarif de la cotisation annuelle est, à l'unanimité, porté à 220 F pour la saison 2001/2002.
  - \* Les remboursements de frais accordés à Sophie sont portés, à l'unanimité, à 500 F/mois.

La séance est levée à 22h10 et les choristes partagent le verre de l'amitié, accompagné d'excellentes pâtisseries soit confectionnées par des membres dévoués de la Chorale, soit offertes par des commerçants qui nous soutiennent comme Arlette CELCE, Gilbert DELAS ou le nouveau boulanger de Corps M. LEROUX. Nous les en remercions tous.

# LE CLUB 'JOYEUSES RENCONTRES', UNE ASSOCIATION TRÈS ACTIVE

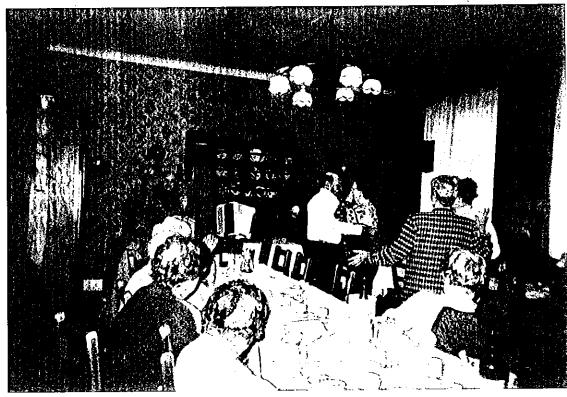
#### Joyeuses Rencontres à Benidorm, Espagne

Du 22 au 27 Octobre, un groupe du *Club Joyeuses Rencontres* s'est évadé vers l'Espagne, sur la Costa Blanca, destination Benidorm. Au programme :

- · Visite de cette très belle station balnéaire, aux nombreux hôtels très luxueux.
- Visite de Guadalest, site impressionnant retranché sur une arête rocheuse, véritable forteresse naturelle. Dégustation du vin typique de Moscatel.
- Visite des Grottes de Canalobre, labyrinthe de stalactites et stalagmites, creusé dans le flanc de la montagne.
- Visite d'Alicante et du Château de Santa Barbara, puis route vers Elche, la plus grande palmeraie d'Europe qui regroupe plus de 400 variétés de palmiers et cactées. Visite du « jardin du curé » et dégustation d'une délicieuse paëlla au cœur de la palmeraie.
- Une journée au nouveau parc Terra Mitica avec d'incroyables spectacles et attractions. Les téméraires ont pu se tester en émotions fortes en participant aux jeux. La soirée s'est terminée au Benidorm Palace, splendide spectacle.

Le voyage s'est déroulé dans une très bonne ambiance, avec des chansons, des blagues et un temps splendide. Malgré l'heure tardive du retour, le groupe était ravi de son séjour et pensait déjà au prochain voyage du printemps 2002 en souhaitant beaucoup de participants.

# Un agréable repas pour le Club



Mardi 13
Novembre, une
quarantaine de membres
du *Club Joyeuses*Rencontres se sont
retrouvés au Nouvel
Hôtel pour y déguster un
délicieux repas.

Si le temps n'était pas très beau, l'ambiance était chaleureuse pour ce moment d'amitié. L'animation était assurée par la musique et les chants des participants. Certains ont pu esquisser quelques pas de danse.

Tous garderont un excellent souvenir de cette sympathique journée et de l'accueil chaleureux de Jean-Luc et son éauipe.

#### JOURNÉE PORTES OUVERTES DE L'ENTREPRISE OSE

Mercredi 7 Novembre dernier, les habitants de CORPS et de la région ont pu visiter les nouveaux locaux de l'entreprise OSE (Obiou Société d'Electronique), installée sur la Zone Artisanale des Chaux, à l'occasion de leur journée 'Portes Ouvertes'.

Toute la journée, les employés ont donné de leur temps pour guider les visiteurs, expliquer chaque poste de production, montrer le fonctionnement du matériel, parler de leur travail dans cette unité de production d'électronique récemment modernisée et très appréciée sur le marché.

L'extension des locaux de OSE a pu être réalisée après le départ de Gorgy Timing sur le secteur matheysin, grâce à des aménagements qui ont ainsi porté l'espace à 1 700 m².

Un apéritif convivial clôturait l'inauguration à laquelle participaient de nombreux élus de la région.

Pour mieux connaître cette entreprise, nous consacrerons un article à OSE dans notre prochain numéro, enrichi d'un entretien avec l'un des responsables de cette petite société qui fait peu à peu son chemin.

# DES BRIOCHES CONTRE LE CANCER

Les habitants de CORPS ont pu participer à la lutte contre le cancer le Samedi 10 Novembre dernier, en achetant les brioches en vente à la Mairie, à la Maison du Tourisme et à la Bibliothèque au profit de la Lique contre le Cancer.

Des brioches ont également été vendues sur le reste du Canton.

Cette action humanitaire a permis de récolter 1 730 F et l'organisation tient à remercier tous les généreux donateurs.

Au vu du succès rencontré, l'opération devrait être renouvelée au mois de Juin 2002.

#### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Il faisait très froid ce Dimanche 11 Novembre lorsque le Maire Gérard CARDIN, son Conseil Municipal et de nombreux Corpatus ont formé un cortège devant la Mairie, puis se sont dirigés vers le cimetière de CORPS.

La traditionnelle et solennelle cérémonie du 11 Novembre a débuté par la lecture du message du ministre chargé des anciens combattants. Une gerbe de fleurs a ensuite été déposée au Monument aux Morts. C'est avec une forte émotion que Mr Eugène PELLISSIER a énoncé la liste des noms de ces Corpatus qui sont morts pour la France.

Après une minute d'un silence respectueux, la cérémonie à la mémoire des courageux combattants s'est achevée.

Comme chaque année, cette commémoration a permis d'honorer ces hommes qui ont donné leur vie pour leur patrie.

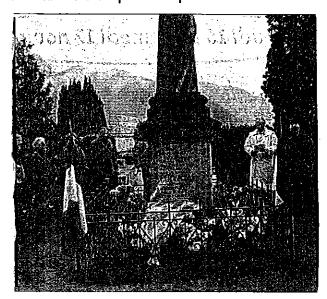


Photo parue dans le Dauphiné Libéré

#### Journée Nationale du Bleuet de France

En cette deuxième Journée Nationale du Bleuet de France, Loïc PORCERO et sa maman Claudine ont collecté 413 F à CORPS.

Il est à signaler que le 8 Mai, Lisa MAGNAN et Julie ANGER avaient récolté 185 F.

Merci à tous les généreux donateurs au Bleuet de France pour leur accueil.



### ACTIONS POUR LA ROUTE NAPOLÉON



(Photo parue dans le D.L.)

Depuis 1969, il existe une association (l'A.N.E.R.N. : Action Nationale des Elus de la Route Napoléon) qui regroupe les élus de 44 communes traversées par la célèbre Route Napoléon.

La Commission d'Animation Tourisme de cette association, s'est consacrée d'une part à la sauvegarde de cet axe (réfection de la chaussée par exemple) et d'autre part à la promotion de cette route par le biais de R.I.S.(Relais-Infos-Services) et d'une signalisation routière spécifique (l'aigle à l'entrée de chaque commune). Malgré les différences des territoires jalonnés par la Route Napoléon, l'A.N.E.R.N. est fédératrice et a insufflé une dynamique et une cohésion d'ensemble.

Les élus de la Commune de Corps ainsi que l'A.D.T. participent activement à la mise en place de projets concernant la Route Napoléon car cet axe est incontestablement un itinéraire très prisé des français mais aussi de nos voisins européens.

La promotion de la Route Napoléon est assurée toute l'année grâce à un stand itinérant dont dispose l'A.N.E.R.N.(Cassette vidéo, dépliants, collection d'assiettes porcelaine, site internet...) qu'on retrouve sur de nombreux salons touristiques en France et à l'étranger.

L'année dernière, elle a participé, avec le Conseil Général de l'Isère et les Editions Gallimard à l'élaboration du nouveau guide Gallimard « La Route Napoléon » qui est sorti en début d'année 2001.

Cet ouvrage, référence en matière de guide, est une opération de promotion phénoménale pour cette Route oh combien célèbre!

Début Octobre, c'est à Corps que l'A.N.E.R.N. a souhaité réunir ses membres afin de fixer les axes de travail pour l'année 2002.

Gérard Cardin, Vice Président de l'association, a accueilli les participants en les remerciant chaleureusement et a laissé la parole à France Aouizerate, élue à la mairie de Grasse et responsable de la commission tourisme.

Trois grands axes de travail se sont dégagés pour l'année 2002 :

- La rénovation de la signalétique spécifique à la Route Napoléon.
- Raid napoléonien prévu pour le printemps qui partirait de l'île d'Elbe jusqu'à Grenoble (voilier, VTT, Course à pied).
- La marche des journalistes internationaux (accueil sur différents sites de la Route avec quelques animations phares, conférences de presse...).

Après un copieux déjeuner préparé par Jean-Luc au Nouvel Hôtel, les participants ravis et des idées plein la tête ont repris la Route Napoléon avec la ferme intention de continuer à la rendre célèbre et incontournable.

#### CORPS ET LA ROUTE NAPOLÉON EN VEDETTE

Au mois d'Août dernier, le journal « Le Progrès de l'été » a consacré un article à la section Gap-Grenoble de la Route Napoléon. En voici quelques extraits :

« Au départ de Gap, on quitte définitivement la Provence pour aborder la vraie haute montagne, dont le Col Bayard marque la frontière. On ne peut traverser ce col, déjà un peu farouche en plein été, sans apprécier l'effort et la fatigue que son franchissement a pu représenter pour 1200 hommes, sur les chemins de mulets, la neige tombant dru. Là non plus bien entendu, la RN 85 ne suit pas exactement le Route Napoléon et aucun signe distinctif ne permet vraiment d'identifier le véritable itinéraire, mais la vue depuis le haut du col permet de bien cerner les paysages traversés par la longue colonne de marcheurs et cavaliers. (...)

C'est sans nul doute Corps qui garde le souvenir le plus présent du passage de Napoléon et d'immenses panneaux de couleurs vives représentant un grognard portant un drapeau européen sont plantés devant les commerces et restaurants. Il faut un moment pour comprendre quelle est véritablement la maison où l'auguste visiteur a passé la nuit.

C'est une maison ancienne, un peu en contrebas, avec une vue grandiose sur la vallée, vers laquelle nous accompagne notre fameux bouquiniste passionné, Jacques L'Azou. « Ici a logé du 6 au 7 Mars, l'Empereur Napoléon revenant de l'Île d'Elbe » est-il écrit sur une sobre plaque. Jacques L'Azou raconte que cette maison, qui était alors celle de M. Dumas, a aussi, à un autre moment de l'Histoire, hébergé les jeunes bergers ayant vu apparaître la Vierge à la Salette, proche de là, avant de devenir l'Hôtel du Palais. Aujourd'hui, elle n'a plus de nom, ni d'utilisation, et attend sa prochaine affectation, peut-être dans le cadre du nouveau « Village du Livre » qui commence à envahir les ruelles à l'initiative du maire. Jacques L'Azou, qui présente dans sa boutique de nombreux ouvrages que l'on ne trouve nulle part ailleurs, est le premier bouquiniste de ce nouveau centre littéraire et attend les autres ... ».

#### 

#### Le jour le plus court Gap-Corps (40 km)

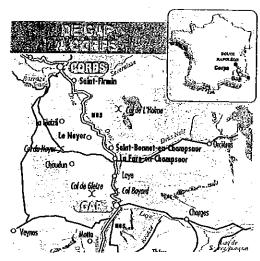
Lundi 6 Mars 1815. Quartier libre toute la matinée. Après plus de 200 km dans la montagne, la neige, le froid, les soldats ont besoin de souffler. Pendant ce temps, Napoléon, debout depuis 6 heures du matin, converse avec M. Farnaud, secrétaire général des Hautes-Alpes, et lègue au département la somme de 50 000 F destinée à créer des refuges dans les montagnes.

La troupe repart en milieu de journée et, vers 14h30, franchit le Col Bayard, sous la neige. Elle fait halte à La Fare en Champsaur et passe par Saint-Bonnet alors que le marché se termine. Le maire, M. Achard, royaliste, ne sort pas de sa mairie, mais il ne peut freiner l'enthousiasme des villageois qui ne veulent pas rater le passage de ce visiteur exceptionnel. Arrivée le soir à Corps, où Napoléon s'installe pour la nuit « Chez Dumas ».

Pendant ce temps, les troupes royalistes s'organisent. Ayant pressenti le danger, Napoléon a envoyé Cambronne, accompagné des chasseurs de la vieille garde et d'un peloton de chevau-légers polonais, jusqu'à la Mure. Ayant appris qu'une troupe d'infanterie menée par le chef de bataillon Delessart a pris position à 500 m de La Mure sur une hauteur (La Pontine), Cambronne essaie de pactiser. Mais une sentinelle lui donne l'ordre de

s'éloigner, le menaçant de son arme. Tandis qu'il soupe à l'auberge, un payasan l'avertit que la troupe est en route pour faire sauter le pont de Pont Haut, ce qui couperait le passage de la colonne napoléonienne.

Cambronne part assurer la protection du pont; le maire de La Mure, M. Genevois, vient parlementer avec Delessart. Celuici explique qu'il serait absurde de faire sauter le pont puisqu'un gué, plus loin, permettrait de toute façon le passage des troupes et, précise M. L'Azou, « la perte du pont porterait un grave préjudice au commerce de la commune. Devant ces paroles de bon sens, approuvées par les sapeurs du génie qui cherchaient un prétexte pour ne pas obéir, Delessart décide de rétrograder et s'en va bivouaquer à Laffrey ». Demain sera un autre jour.



### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORPS

Comme vous le savez, une nouvelle bibliothèque va ouvrir ses portes en début d'année prochaine.

Nous comptons sur tous les habitants du canton pour venir découvrir ces nouveaux locaux, et nous espérons que ce sera pour vous l'occasion de venir goûter ou prolonger les plaisirs de la lecture.

Un grand choix de nouveautés est disponible, abonnez-vous!

TARIFS 2002 : Enfants 9 €; Etudiants/Retraités 11 €; Adultes 12 €.

#### Liste des derniers livres achetés

DES MAISONS AU CŒUR Ecole de Brive LES LILAS DE MER Yves VIOLLIER LA JOUEUSEDE GO Shan SA LA FILLE CACHÉE Lisa GARDNER UN BOUQUET DE DENTELLE M.P ARMAND ROUGE BRÉSIL Jean-Christophe RUFIN MAMIE DAN Danielle STEEL SIX DE COEUR Carlene THOMPSON CHARLOTTE ET MILLIE Janine BOISSARD ÉTOILES FROIDES Michel DEL CASTILLO LE CHEMIN DE JEAN Brigitte VAREL L'ENFANT DE L'ÉTÉ Diane CHAMBERLAIN LES VENDANGES DE JUILLET Suivi de JUILLET EN HIVER Françoise BOURDIN TROIS JOURS AVANT NOËL Mary et Carol HIGGINS CLARK

LES PRINTEMPS DE CE MONDE Christian SIGNOL

HISTOIRE DE NOËL Bernard CLAVEL LE PRINCIPE D'HUMANITÉ J.Claude GUILLEBAUD

LE PARME CONVIENT A LAVIOLETTE Pierre MAGNAN

L'HÉRITAGE DE CLARA Françoise BOURDIN ENCORDÉ MAIS LIBRE Patrick BERHAULT LES CAKES DE SOPHIE Sophie DUDEMAINE LE SECRET DE L'ESPÉRANCE Geneviève DE GAULLE ANTHONIOZ

RESPIRE Anne-Sophie BRASME ENTRE PARENTHESES Claire BECHET UN CAS DÉSESPÉRÉ Linda FAIRSTEIN POUR SOLDE DE TOUT COMPTE Elizabeth GEORGE

LA MUSIQUE D'UNE VIE Andreï MAKINE T'ES PAS MA MERE Prune BERGE JEUX DE MAINS Ruth RENDELL MÉMOIRE MEURTRIE Jean-Christophe MITTERRAND BRASSENS HISTOIRE D'UNE VIE Marc ROBINE et Thierry SECHAN AFFAIRE ELF AFFAIRE D'ETAT Loïk LE FLOCH PRIGENT UN BIEN FOU Eric NEUHOFF

CONTRE ENQUÊTE SUR TROIS ASSASSINATS François SANTONI

ROSIE CARPE Marie NDIAYE
LES INDIENS Luc LANG
LE VOYAGE EN FRANCE Benoît DUTEURTRE
ESTUED MAZEL Enddérique LIERDADO

ESTHER MAZEL Frédérique HEBRARD LES RESCAPÉS DU CŒUR Nicholas SPARKS LA FEMME DE L'OFFICIER NAZI Edith HAHN BEFR

POUR SAUVER MA FILLE Marie JOLY
QUAND TU ES PARTI Maggie O'FARRELL
LE LIT D'ALIENOR Mireille CALMEL
MEURTRIERS SANS VISAGE Henning MANKELL
DERNIER REFUGE Patricia MAC DONALD
PERSÉCUTION Stephen DOBYNS
LES YEUX EN FACE DES TROUS Henr

LES YEUX EN FACE DES TROUS Henri VINCENOT

LA BRETAGNE Suzanne MADON
LA PROVENCE Thierry BORDAS

#### BANDES DESSINÉES

BOULE ET BILL 28 LES QUATRE SAISONS ROBA
BLAKE ET MORTIMER L'ETRANGE RENDEZ-VOUS Ted BENOIT
L'AFFAIRE LE CHAT Philippe GELUCK
CEDRIC 4 ET 5

# PRIX OBIOU 2002

Pour la 3<sup>ème</sup> année, l'A.D.T. remettra lors de la Foire aux Livres et Cartes Postales Anciennes, le PRIX OBIOU 2002 à l'auteur du meilleur roman régional (toutes régions).

Avant cette ultime étape, il y a tout au long de l'année des personnes qui nous accordent un peu de leur précieux temps en faisant partie du Comité de Lecture.

Les membres de ce comité sont chargés d'étudier chaque roman avec beaucoup d'attention pour qu'au final un accord soit trouvé sur une seule et unique œuvre qui se verra décerner le Prix OBIOU 2002.

De nouveaux lecteurs sont venus se joindre à l'équipe des années précédentes ce qui représente une quinzaine de participants. Les Maisons d'Editions auxquelles nous avons fait appel ont déjà pour certaines envoyé des romans et à compter de ce jour, nous avons 10 ouvrages inscrits.

Plusieurs critères permettent de retenir ou non une œuvre mais un bonus sera attribué si le roman du terroir se déroule dans une période récente (Années 50 à nos jours par exemple).

La qualité de l'écriture sera également un critère primordial

C'est donc dans la bonne humeur que les 2 premières réunions de concertation ont déjà eu lieu, et il en sera ainsi tous les mois jusqu'au mois d'Avril, date à laquelle le jury rendra sa sélection pour l'année 2002. Nous vous informerons de l'avancée de ce groupe de travail.

AlpesNet

internet - Intranet - Audit
Grande Rue 38970 CORPS
Tel/Fax. 0492552640 - Port. 0674640091
alpesnet@vnumail.com
Jean Paul CASTANER
Ingénieur Multimédia

Vente do matériel informatique, plèces détachées Location de matériel, Cartouches imprimantes sur commande Maintenauce et gestion de parc informatique

Réalisations Multimédia : GB-rom, DVD-rom, Site Internet, Intranet, Paneramas 180 et 360 ° Formation outils internet, Betouche d'Images , PAO-DAO, Numérisation



Ordinateur portable INote à partir de **8990 F Plusieurs base possible (CD, graveur, DVD, graveur&DVD, écran 34, 36,** 

Modem, vidéo, son tout y est sauf le prix

Chassis Moyen tour ATX 300 w - 128 Mo Lecteur de disquette 1.44 Mo 3 ''1/2 Sony Carte Mère DFI AK75-EC UDMA 100 ATX Disque dur 20 Go IDE UDMA100 5400 T

Carte son intégré
Carte Vidéo ATI 2000 Pro 32 Mo AGP
CDROM 52X CREATIVE/SAMSUNG
Hauts parleurs 200W

Ecran 15" RELISYS/ACER/JEAN

sortieTV
DVDROM 16X40X
Hauts parleurs 200W
Ecran 17" RELISYS/ACER/JEAN
Clavler 105 touches Multimédia
Souris logitech/microsoft

Pentium IV, DVD, Graveur 16x, DDR

Chassis Moyen tour ATX 300 w - 256 Mo Lecteur de disquette 1.44 Mo 3 "1/2 Sony Carte Mère DFI NB72-SC INTEL 845 Disque dur 40 Go IDE UDMA100 7200 T Contröleur son AC97 FULL DUPLEX 3D Carte Vidéo GFORCE2 MX 64 32 Mo sortie

DVDROM 16X40X, GRAVEUR 16X10X32X Hauts parleurs 200W Ecran 17" RELISYS/ACER/JEAN Clavier 105 touches Multimédia

Ecran 17" RELISYS/ACER/JEAN Clavier 105 touches Multimédia Souris logitech/microsoft

<b></b>	•		i	1			
AMD DURON 800	AMD DURON 900	CELERON 850 Mhz	CELERON 1 Ghz	P IV 1.5 Ghz	P IV 1.7 Ghz		
5249 F.TTC	5339 F	6290 F	6469 F	9735 F	9995 F		
AMD DURON 1000	ATHLON TBIRD 1.4	CELERON 1.1 Ghz	PENTIUM III 1 Ghz	P IV 1.8 Ghz	P IV 1.9 Ghz		
5555 F	5995 F	6590 F	7379 F	10690 F	10900 F		

Chassis Moyen tour ATX 300 w - 128 Mo Lecteur de disquette 1.44 Mo 3 "1/2 Sony

Disque dur 20 Go IDE UDMA100 7200 T

Carte son Sound Blaster TERRATEC 128 PCI

Carte Mère DFI CA64 UDMA 100 ATX

Carte Vidéo GFORCE2 MX 64 32 Mo

Les options : renseignez-vous 0674640091

Graveur : Graveur PANASONIC 8-20 : 690 F Graveur SAMSUNG 16-10-32 : 890 F Graveur PIONEER DVD-R/RW : 5790 F

Option 17" à la place de 15" : + 490 F Option 19" à la place de 17" : + 1090 F Ecran Plat 15 " LCD à la place de 17' : + 2490F Périphériques: 3000 références
DD 20 Go 7200 à la place du 5400: 290 F
DD 40 Go à la place du 20 Go 5400: 490 F
Scanner epson1250 + Imprimantecolor680:1190 F
IMPRIMANTE (Epson, HP, Canon) à partir de 590 F
Tout en un HP SCS 750(copleur, scan, Imp): 2250 F
Apparell photo numérique KODAK DX3500: 2995 F
Apparell photo numérique EPSON 3000 Z:5495F
Modem Olitec Self Memory V92: 979 F

Système d'exploitation :
Windows 98 se\* : 899 F (\*En mise à jour)
Windows XP\* : 899 F, Windows 2000 pro\*: 1490 F
Mise à jour office à partir de 1199 F (Etudiant)
Installation :
Forfait installation à domicile : 590 F
(Mise en pass ordinateur, périphériques, logiciels)

## LA SALETTE-FALLAVAUX : RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Samedi 3 Novembre, le village de La Salette était en fête et le soleil de la partie pour l'inauguration de l'Eglise après quelques travaux de réfection. En effet, la façade et le clocher ayant été récemment rénovés, le Maire Marc ANDRIEUX avait préparé une réception et convié les personnalités de la région et les Salettus pour remercier tous ceux qui ont participé à la remise en état du bâtiment religieux.

Les travaux étaient devenus indispensables : pierres tombées des murs, disparition des crépis extérieurs, infiltrations d'eau ... Le Maire, entouré de son Conseil Municipal, a rappelé que ces travaux ont coûté 600 000 F et qu'ils ont été financés avec l'aide du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'Etat, de l'Europe, de la Drac et de l'Association des Pélerins.

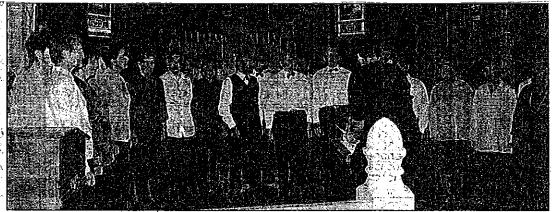
Si en 1840 l'église de La Salette était en piteux état, un don de 3000 F de l'Evêque de Grenoble en 1852 permit d'effectuer de sérieuses réparations. En 1853, les deux clochers existants, qui menaçaient ruine, furent remplacés par un seul clocher en charpente. En dépit de nombreuses réparations, sa démolition et sa reconstruction sont décidées en 1889, action rendue possible grâce à une souscription et à l'aide de l'Etat. La nouvelle église fut ouverte au culte en 1892 et demeura telle qu'à l'époque jusqu'à nos jours : une construction de style ogival, une nef constituée de cinq voûtes à nervures, douze fenêtres dont neuf ornées de vitraux. L'imposant clocher se terminait en une pyramide supportant une croix et soutenue par quatre colonettes. L'ensemble menaçant de s'écrouler, il a été supprimé après une concertation publique des Salettus qui se sont réunis l'été dernier.

L'inauguration était animée par la Chorale "Choeur à Corps", invitée pour l'occasion par la municipalité. L'église était pleine lorsque le Maire a prononcé quelques mots d'accueil, saluant les personnes présentes et remerciant les membres de la Chorale et leur chef Sophie Donnet.

Les chants ont été très applaudis, puis les participants ont tous été conviés à partager le verre de l'amitié. La salle de la Mairie avait peine à contenir les nombreux invités. Après que le Maire ait fait l'historique de l'église, parlé des travaux et remercié les divers corps de métiers, l'assemblée a pu déguster de délicieux gâteaux et boire un verre dans une ambiance amicale.

Le dimanche précédent, une messe avait été célébrée par le Père Louis de Pontbriand, Recteur du Sanctuaire de la Salette. A cette occasion, les cloches avaient sonné après de longs mois de silence, à la grande joie de tous les habitants.





# PAGE 'RETRO':

La rubrique qui vous permet de replonger dans le passé de votre gazette préférée ! ! !

# Article du Petit Corpatus n°9

\* \* \* \* \* \*

#### Mars Avril 1977

#### « LA CHANSSON DU GUERRIER »

« Le texte de la chanson a été trouvé relié aux quatre feuillets imprimés relatant l'Apparition et les "Faits extraordinaires". Tous deux sont datés de l'année 1846.
Pour conserver au texte manuscrit toute son authenticité, le Petit Corpatus vous le présente avec son orthographe originelle.

- I) Compagnon darmée je suis deguagé, je pars à linstant muni de mon congé, après huit ants de Campagne passé, Monsieur il (est) tent 'temps) de se retiré que chacun de vous en fasse autant sous les ordre de napoléon le Grand.
- 2) Je par à linstan je vait battre au sang papa ma séron bien contant de voir nayant que moi de garsson, me croyant mort du feu de cannon, de voir nayant que moi de soutien pour soulager leurs peines et leur bien.
- 3) Bonsoir bravensans (braves gens) donne logement à se bravent militaire empassant (en passant), oui mama me dit alinstant, entre bon soldâ, vous serait (serez) contan, vous noré (n'aurez) (vous aurez) le lie (lit) de mon fils, qui fait maintennant fassent (face) àllénemis (à l'ennemi).
- 4) Avant de causser (causer) Monssieur fat (va) soupér, assoye et fait comme nous, oui mon papa me dit en soupent (soupirant), je voudra bien avoir mone enfant, aussi guai aussi bien portant Monssieur que vous saillés (soyez) àpprésens (à présent).
- 5) Dans quelle armée et-il (est-il) votre fils, dans l'armée dureinne (du Rhin) ou bien dilalie (d'Italie), mon bon Monssieur je rien sai pas, peutêtre quil et mort du feu du comba depuis qu'il et o regiment et nous à pas ecrit du tout se pauvre enfant.
- 6) Calmé calmé votre douleur, votre fils viendrât pour sefer vos pleurs, sils peut obtenir son congé dans peu de temps vous le reverré, il viendrâ sou peu de jours pour soulager le ceur (coeur) de vos vieux jours.
- 7) Mama méyant bien examiné me disant Monssieur je ne crois pas me trompé dite moi si vous ête mon fils vous es-(êtes)-rayé) je ne crois pas me trommé dite moi si vous ête mon fils vous es portrait sa fisionomie mon bon Monssieur ne tardait pas tiré nous de peine et d'embarra.
- 8) Oui ser (cher) papa oui ser mama je vein ici mé joindre dans vos bras apre avoir bien suporté tent de peine et fattigue darmée je vien muni de mon congé signé de notre général darmée.

Au (Ohl) mon cher enfant que me reng contant je ne regréte plus larmée apprésent ô (au) plaisir que jai de revoir mon enfant Con (qu'on) maille querir du vin promptement de voir nayant que lui de soutien pour soulager mais peines et mon bien.

A votre santé, ser papa ser mama buvons dons (donc) tous et soyons contant à la santé de ma sere (chère) Babé celle qui mon ceur (coeur) à tant aimé si elle àconservé sons amour je lépouserai enfin de grand ceur.

Signé : "Fait le Deux Fevrier Mil Huit Cent Quarante Six à les diguières Commune du Glaizil Canton de Saint Firmin - Joseph Achin des diguières ».



### TELETHON 2001

#### « L'ARBRE DE LUMIERE »

imaginé l'année dernière à l'occasion du **Téléthon 2000** par La Maison du Tourisme de Corps, brillera de nouveau grâce à votre générosité. Vous avez été nombreux à acheter des ampoules, symbole de vie et d'espoir, qui ont été disposées sur des guirlandes installées dans le village.

Nous renouvelons cette opération les 7 et 8 Décembre prochains.

#### Le Vendredi 7 Décembre 2001

à La Maison du Tourisme et à la Mairie, vous pourrez participer à l'action Téléthon 2001 en achetant des ampoules au prix unitaire de 10F entièrement reversés à la Coordination Départementale du Téléthon. En achetant une ou plusieurs ampoules, vous ferez un geste de solidarité et, en même temps, vous contribuerez à l'illumination du village. L'an dernier, plus de 1300 ampoules ont été vendues, et si, en 2001, nous dépassions ensemble ce nombre?

Cette année, nous vous proposons également d'acquérir des nœuds en papier pour vos décorations de Noël.



Le Samedi 8 Décembre 2001,

Les Sapeurs Pompiers de Corps organiseront sur le parking Prayer (en cas de pluie à la Salle des Fêtes), un déroulé de tuyaux correspondant à l'altitude de l'Obiou (2793m.). Ils font donc appel à votre solidarité pour acheter des mètres qui permettront de relever ce défi.



A l'occasion du 15ème Téléthon nous comptons sur votre générosité afin de collecter des fonds pour aider à faire avancer la recherche en vue de guérir les maladies neuromusculaires, qui sont des maladies génétiques aujourd'hui incurables.

Une manifestation itinérante sous la forme d'un raid cycliste, intitulé « Le Vol de l'Aigle, Route Napoléon N.85 », s'effectuera en 2 jours entre le Vendredi 7 et Samedi 8 Décembre, de Golfe Juan à Grenoble, ayant pour but d'aider l'A.F.M. dans sa lutte continue contre les maladies myopathiques. Ce projet de manifestation marie l'histoire et le sport grâce à 2 associations: l'association historique et culturelle « Le Vol de l'Aigle de Grenoble » et l'Union Sportive cyclotourisme de Sassenage. Leur équipe se compose de 12 cyclistes, dont 2 tandemistes non voyants et leurs guides, plus 4 véhicules accompagnateurs.

Le passage dans notre commune se situera aux environs de 10h00 le *Samedi 8 Décembre 2001*.

Une urne itinérante permettra de récupérer des dons pour l'A.F.M. lors de leur passage.

Le Téléthon est une fête de la solidarité chez vous, dans votre quartier et l'A.F.M. compte sur vous pour forte mobilisation.

> « Il n'y a pas de petites idées, Il y a de la solidarité ».

Vous aussi, participez à l'événement Téléthon!



Pour tout savoir sur la campagne Téléthon 2001 et consulter les comptes de l'A.F.M.

Internet: www.afm-France.org,

Pour retrouver l'ensemble des informations

relatives au Téléthon de l'Isère :

Internet: www.sitorama.com/telethon38

Coordination Départementale du Téléthon

368 Route de Grenoble

38270 ST Barthélemy De Beaurepaire.

Tel/Fax: 04 74 79 06 85

Pour l'opération **Téléthon à Corps :** Maison du Tourisme : 04 76 30 03 85.

Pour tous vos dons, téléphonez au : 3637.



# LES CONCOURS DE NOËL DE LA MAISON DU TOURISME



#### CONCOURS DE LETTRES ET DESSINS AU PÈRE NOËL

Comme chaque année, la Maison du Tourisme a invité les élèves des trois écoles du Canton de CORPS à participer à son désormais traditionnel concours de lettres et dessins au Père Noël.

En 2000, ils avaient été nombreux à exprimer leur créativité et de jolis lots les avaient récompensés de leurs efforts. Bien entendu, plus que la qualité de l'exécution du dessin ou de la lettre, ce sont l'imagination et l'originalité qui sont primées. Aussi, chaque enfant a sa chance de gagner.

Parmi les nombreux lots, des entrées 'enfant' au Monde Merveilleux des Lutins (Hostun, Drôme) seront attribuées comme 1<sup>er</sup> Prix du Concours.

Les enfants de CORPS recevront leurs Prix lors du goûter de Noël à la Maison de Retraite; les élèves gagnants des écoles de St Laurent en Beaumont et La Salle en Beaumont, quant à eux, auront le plaisir de découvrir leurs cadeaux dans leur boîte aux lettres.

Souhaitons que les petits artistes en herbe soient encore plus créatifs et imaginatifs que les années précédentes.

### CONCOURS DE DÉCORATIONS DE FAÇADES ET VITRINES

Vous êtes de plus en plus nombreux, depuis trois ans, à décorer vos façades et vitrines pour les fêtes de fin d'année, ce qui égaye et embellit notre joli village.

Aussi, la Maison du Tourisme organise une nouvelle fois un concours de décorations de façades pour les particuliers et de vitrines pour les commerçants.

Un jury évaluera les réalisations des participants au cours du mois de Décembre et un 1<sup>er</sup> Prix sera décerné pour chacune des deux catégories. Nous comptons donc sur vous tous pour vous surpasser afin de rendre CORPS encore plus beau pour Noël!

Si vous souhaitez concourir, ou obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter la Maison du Tourisme au 04 76 30 03 85.

Les 1<sup>er</sup> Prix pour cette année sont des billets 'aller-retour' au Téléphérique de Grenoble-Bastille.

Les résultats de ces deux concours seront publiés dans le prochain numéro du Petit Corpatus.



# ~ DÉCORATIONS DE NOËL ~

A l'approche de Noël, la plupart d'entre vous songe déjà à la décoration de la maison et à la mise en place du traditionnel sapin, qui égaieront la période des fêtes de fin d'année.

Mais une autre coutume ancestrale ne manquera pas d'être suivie dans de nombreux foyers, et pas seulement en Provence. L'invention de la crèche est attribuée à Saint François d'Assise qui met en scène la Nativité le soir de Noël 1223, dans le petit village de Greccio, près d'Assise. Les frères franciscains ont ensuite répandu la coutume de faire une crèche pour donner un cadre plus évocateur au mystère de Noël, qui restait jusque là strictement liturgique.

#### COMMENT FAIRE SA CRÈCHE

Adossées au mur, quelques belles bûches de bois superposées et de grosses pommes de pin vont créer un fond naturel au décor de votre crèche. Au sol, de la mousse des sous-bois, de la paille, de petits cailloux blancs et polis, un peu de terre de bruyère, une ardoise pour le toit de la crèche posée sur deux beaux galets pour les murs, et voilà comment vous pourrez bâtir, avec des éléments glanés tout au long de l'année, une jolie étable.

Certains préfèreront une étable en planchettes de bois ou même un véritable mas provençal. Les enfants voudront sans doute installer la crèche dans une grotte en papier rocher avec, au sommet, l'ange et l'étoile.

La crèche restera dans les maisons jusqu'au 2 Février, date de la présentation de Jésus au Temple (Chandeleur). Pour l'Epiphanie, le 6 Janvier, seront arrivés les Rois Mages. Ce calendrier suit le temps liturgique de l'Eglise Catholique et permet de vivre au jour le jour l'histoire de la naissance de Jésus.

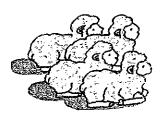
#### COMMENT FAIRE VIVRE SA CRÈCHE

Pour rendre sa crèche plus vivante, chaque famille a ses petites traditions. Les plus habiles pourront, par exemple, confectionner des figurines représentant chacun des membres de la famille.

Vous pouvez également introduire dans la crèche vos saints patrons ou un personnage typique de votre région en costume traditionnel, comme le ramoneur savoyard ou l'Arlésienne.















#### D'où vient le mot 'crèche' ?

Dans l'Evangile de Luc, l'endroit où est déposé Jésus à sa naissance est désigné par le mot mangeoire (cripia en latin, Krippe en allemand) et qui a donné le mot crèche. Il ne s'agit donc littéralement que de l'auge destinée à la nourriture des animaux. Par extension, la crèche s'apparente à l'étable tout entière. Il semble que la naissance de Jésus ait eu lieu dans une grotte aménagée en étable, comme il en existait beaucoup à l'époque en Palestine.

#### Les crèches à travers le monde

La tradition des crèches s'est développée dans le monde entier : crèches africaines en bois, aux sobres silhouettes longilines, asiatiques avec un petit Jésus aux bridés... En Roumanie, yeux certaines sont tout simplement faites en argent! En Amérique Latine, on compte autant de crèches que de villages: bois, terre cuite, pâte à sel ou canne à sucre, parfois nichées dans une calebasse qui s'ouvre en deux. C'est encore plus impressionnant dans un œuf ou même une noix!

#### Pourquoi l'âne et le bœuf ?

Des textes anciens non reconnus par l'Eglise (apocryphes) parlent avec force détails de la naissance et de l'enfance du Christ.

On doit à ces récits traditionnels en particulier l'imagerie classique de la Nativité: la grotte, le bœuf et l'âne.

Ces animaux étaient initialement évoqués dans l'Ancien Testament : «Le bœuf reconnaît son bouvier et l'âne la crèche de son maître » et «Tu te manifesteras au milieu de deux animaux.

# ~ DÉCORATIONS DE NOËL ~

# LES SANTONS EN PÂTE À SEL

Imaginez vos personnages et pétrissez-les de vos mains. Donnez vie à votre crèche avec les couleurs chaudes et lumineuses de la Provence.

Dans un décor de pain, taillé et creusé comme une grotte, vos santons n'en paraîtront que plus naturels.

#### <u>MATÉRIEL</u> :

1 verre de set fin, 2 verres de farine, de l'eau pour lier, 1 couteau à lame fine, plastique étirable, papier aluminium.

#### Pour les finitions :

Aquarelles, encre de Chine, gouache, pinceau, porte-plume.

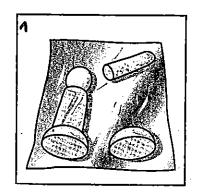
#### PRÉPARATION :

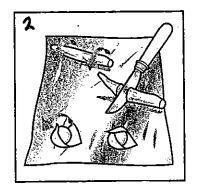
Mouiller le sel avec un peu d'eau froide. Verser toute la farine et pétrir à la main en ajoutant de l'eau petit à petit. Conserver la pâte sous plastique.

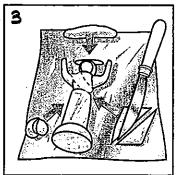
Avant toute manipulation, vos mains doivent être parfaitement propres et sèches.

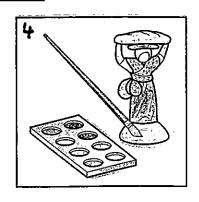
#### <u> RÉALISATION</u> :

- Couper une boule en deux pour le socie et la jupe. Allonger une des deux demi-boules pour obtenir la longueur de la jupe. Mouiller le bas et souder au socie. Marquer les plis au couteau. Ajouter une boule plus petite pour le buste.
- 2) Construire le personnage à plat, par petits volumes. Les souder les uns aux autres en mouillant légèrement la pâte. Couper en deux un long boudin affiné aux extrémités pour les bras. Soigner les attitudes. Modeler une boule pour la tête et l'enrouler d'une fine plaque triangulaire pour faire le foulard.
- 3) Découper deux triangles dans une fine plaque de pâte pour les deux parties du châle. Ajouter les accessoires: chapeau, pain, sacs de farine. S'ils doivent attendre la cuisson, protéger les modelages sous plastique.
- 4) Cuire à four moyen (th. 5/6). Si le four est plein, le thermostat peut être élevé jusqu'à 7. Laisser refroidir, puis retailler le socle pour assurer un équilibre parfait. Peindre les santons sans masquer totalement la pâte à sel.









# CUISINE SIROL SIROL

#### MOUSSE DE FOIE GRAS EN BRIOCHE

- Pâte à brioche
- 350 à 400 g de foie gras cuit
- 1 di de crème double
- 2 ou 3 cl de fine champagne
- 1 truffe
- Un peu de jus de truffe
- Beurre
- Gelée au Porto

Préparer une pâte à brioche, la faire lever puis cuire dans un moule rond (18 cm de diamètre et 20 à 25 cm de profondeur).

Laisser refroidir après cuisson et démouler. Engager alors la pointe d'un couteau à 1 cm du fond et évider la brioche avec un emporte-pièce rond (5 à 6 cm de diamètre) et suffisamment long pour atteindre le couteau engagé qui a pour objet de laisser un fond à la brioche enlevée pour une mousse de foie gras préparée comme suit:

Passer au tamis le foie gras cuit. Le malaxer avec la crème double, un peu de beurre en pommade, la fine champagne et le jus de truffe. Rectifier l'assaisonnement.

Garnir la brioche de cette préparation et la mettre 2 à 3 heures au frais pour faire prendre la mousse

Trancher et, pour la présentation, mettre sur chaque médaillon une belle lame de truffe recouverte d'une rondelle de gelée au Porto.

# OMELETTE SOUFFLÉE AUX TRUFFES Pour 2 personnes

- 4 œufs
- Truffes
- Sel, poivre

Clarifier les œufs, émincer les truffes dans les jaunes avec sel et poivre. Monter les blancs mifermes.

Opérer le mélange et faire l'omelette soufflée normale.

#### ROSES DES SABLES

Pour 12 personnes - Pas de cuisson

- 200 g de chocolat noir à 60% de cacao
- 100 g de pétales de céréales au miel

Faire fondre le chocolat au bain-marie.

Dans une jatte, mélanger délicatement le chocolat fondu aux céréales.

A l'aide d'une cuillère à café, déposer le mélange en petits tas sur une plaque à pâtisserie et faire durcir au réfrigérateur.

#### CUISSOT DE CHEVREUIL SAUCE À LA CRÈME

- 1 cuissot de chevreuil
- Marinade classique pour gibier
- Crème aigre
- 12 baies de genièvre
- Lard
- Beurre
- · Sel, poivre.

Faire mariner 4 à 6 jours le cuissot dans une marinade classique additionnée de la crème aigre et des baies de genièvre.

L'éponger, le larder, l'assaisonner, l'enduire de beurre et le faire colorer.

Ajouter les légumes de la marinade et les baies de genièvre et laisser cuire au four 12 mn par livre en l'arrosant fréquemment.

Servir avec une purée de marrons et sauce poivrade.

#### BÛCHE AUX MARRONS GLACÉS

Pour 8 personnes. Préparation : 20mm. Réfrigération : 7 h

- 1 boîte de marrons au naturel
- 150 g de sucre
- 150 g de beurre
- 250 q de chocolat noir
- 3 cuil. à café de café fort
- 4 à 6 marrons glacés
- Crème Chantilly
- Feuilles de houx en pâte d'amande
- Petites boules rouges en sucre

Egoutter et passer les marrons au moulin à légumes

Faire fondre le chocolat au bain-marie, incorporer le sucre. Hors du feu, ajouter le beurre et la purée de marrons, mélanger pour obtenir une crème homogène.

Verser cette crème dans un moule à cake et réserver 3 h au réfrigérateur.

Démouler la bûche sur un plat et la façonner en imitant l'écorce à l'aide d'une fourchette. Remettre au réfrigérateur pendant 4 h.

Au moment de servir, décorer le dessus de crème Chantilly et marrons glacés, boules de sucre et feuilles de houx.

#### SOLUTION DES JEUX

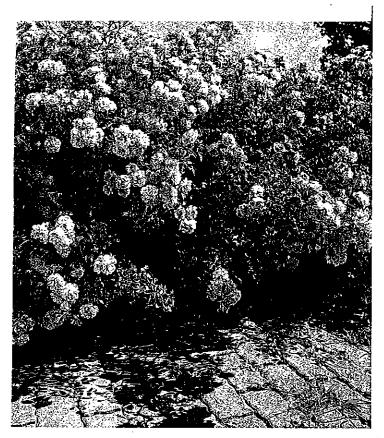
MOTS CROISES

MOTS CASES



Borrostalement : 1. Professeur - 2. Rot. Califé - 3. Ovtrance - 4. To (Oit). At Yie 5. Emilisge - 6. An. Longe - 7. Trite. User - 8. Idéaliser - 9. DE Cés. To - 10. Nett. Enseu Verticalement : 1. Protection - 1. Rouir. Idéa - 18. Ottomane - M. Ictacl - V. Card. Elle IT. Santal II. - Yill. Sc. Gousse - VIII. Esreese - VII. Ut. Perte - I. Rétamer. Jul 4 ed).

# FICHE PRATIQUE JARDINAGE

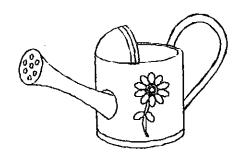


#### Une haie de rosiers

Si vous recherchez une haie fleurie, pensez à ces arbustes magnifiques que sont les rosiers de paysage apparus il y a quelques années, et dont il existe de nombreuses variétés maintenant. Ce groupe de rosiers offre des variétés à port érigé, convenant pour la constitution de haies défensives et fleuries. Ils se plantent en une seule ligne le plus souvent, en espaçant les plants de 70 cm à 1 m. Ces arbustes atteignent une hauteur de 1,50 à 1,70 m. Ils fleurissent de mai aux premières gelées. Vigoureux, ils ne demandent pratiquement pas de soins, hormis quelques traitements et de la nourriture. La taille doit être simplifiée à l'extrême. Le plus souvent, il s'agit, en mars, de maintenir la forme de la plante.

#### Une salade de fin d'hiver





#### Habillez votre balcon

Si vous n'envisagez pas d'effectuer des plantations de plantes à fleurs, plantez néanmoins quelques arbustes qui habilleront votre balcon ou votre terrasse pour l'hiver. Retenez les arbustes nains de rocallles, plantes à feuillage persistant qui pourront former, même en été. l'ossature de votre décor : fusains, conifères mais aussi les bambous nains (Pleioblastus, Shibatæa, Arundinaria, Bambusa glaucescens). Ces plantes de faible développement ne

demandent pas un grand volume de terre et conviennent pour la plupart des jardinières.



Pleioblastus viridistriatus



#### JARDIN JUNIOR



## **Graines d'arbres**



Des glands, des marrons, des chataîgnes, des faînes de hêtre... En ce moment, les arbres se délestent de leur cargaison de graines. Profites-en pour préparer ta "mini forêt"!

Dans la nature, prends le temps de bien choisir tes graines : ramasse uniquement celles qui ne sont ni rongées ni percées, et qui te semblent gonflées de réserves.

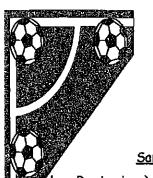
Malgré cela, ne t'attends pas à des miracles : toutes tes graines d'arbres ne germeront pas. Et surtout, avant de se lancer dans l'aventure, elles vont laisser passer l'hiver.

- Installe-les donc confortablement dans des pots au fond rempli de sable et complété avec un mélange de terreau et de terre.
- Arrose un peu, dépose un sac en plastique dessus et laisse-les au frais pendant plusieurs semalnes. Tu peux mettre plusieurs graines par pot mais au printemps prochain, quand les premières feuilles seront sorties, il

faudra choisir et ne garder que le plus beau sujet par pot.

⇒ Ensuite, à l'automne 2002, il te restera à planter ta mini-forêt dans un coin du jardin bien dégagé et attendre que tes arbres... deviennent centenaires!





# FOOTBALL-CLUB SUD ISÈRE La Gazette du Stade de CORPS

Samedi 29 Septembre: 3 matches au stade

Les Benjamins à 7 perdent 2-3 contre GF38

- \* Les Benjamins à 9 perdent 3-4 contre JARRIE-CHAMP
- \* Les 13 ans B perdent 2-8 contre PONT DE CLAIX

Avec des équipes mises en place au début de la saison, les résultats sont sans importance. A cet âge, les jeunes apprennent les règles du football et ne se soucient guère de leur place dans le Championnat. Par contre, le goûter d'après match est capital et, ce samedi, ce sont près de 70 jeunes footballeurs en herbe qui ont profité de cet instant agréable.

\*\*\*\*

#### Samedi 13 Octobre:

\* Les 13 ans: F.C.S.I. 2 - ECHIROLLES 3

Défaite des 13 ans ; après avoir été menés 3-0, ils sont revenus dans le match. Le Club d'Echirolles est une grosse pointure régionale et possède au moins 4 équipes dans chaque catégorie. Ses joueurs sont sélectionnés dans tout le département.

# \*\*\*\*\* GROS WEEK-END ET BONS RÉSULTATS À CORPS

#### Samedi 20 Octobre:

\* Match à 15 heures

Les 15 ans battent VALLÉE DE GRESSE 5 à 0 et montent en division supérieure pour la phase suivante

#### Dimanche 21 Octobre:

\* Match à 10 heures

Sur une pelouse détrempée, excellent match des 18 ans contre CROLLES. Après un but sur contre-attaque à la 10ème minute et un sans faute du gardien de but, le F.C.S.I. l'emporte 1 à 0 ; un match qui restera dans les mémoires des joueurs.

- \* Match à 13 heures
- L'équipe réserve se fait remonter à quelques minutes de la fin : 4-4 contre PIERRE-CHÂTEL. Après un début de saison laborieux, une équipe est peut-être en train de naître.
- \* Match à 15 heures

Pour finir la journée de foot, l'équipe première décroche la victoire sur TIGNIEUX 3 à 2.

Après avoir été menée 2 à 0 après 5 minutes de jeu, l'égalisation interviendra au bout de 10 minutes de jeu. Bonne prestation de l'équipe fanion sur un terrain quelque peu détérioré. Lors de ce week-end pluvieux, il a supporté pas moins de 4 matches.

\* \* \* \* \*

#### Samedi 27 Octobre:

En Coupe de l'Isère, excellent match des 15 ans qui tiennent tête à une équipe de SEYSSINS qui joue une division au-dessus.

Le F.C.S.I. mène 1 à 0 jusqu'à 10 minutes de la fin où l'égalisation amène les deux équipes aux penalties. SEYSSINS bat F.C.S.I. 10 penalties à 9.

Excellent état d'esprit sur le terrain et autour du stade ; c'est très agréable ...

Le FOOTBALL-CLUB SUD-ISÈRE

#### EMMANUEL HOSTACHE, NOUVEAU DÉFI : LE RUGBY

En Mai 1999, Emmanuel HOSTACHE, alors l'un des meilleurs lanceurs de poids français et champion de bobsleigh apprend qu'il est atteint du sarcome de Erwing, cancer touchant généralement les enfants. pendant un an, il va se battre contre l'invisible ennemi : chimiothérapie, radiothérapie, des traitements épuisants et difficiles à supporter.

S'il s'estime aujourd'hui guéri, il souhaite cependant retrouver une bonne condition physique et c'est ainsi qu'il est revenu à l'une de ses passions : le rugby. Plus jeune, il avait joué à La Mure, puis aux Catalans de Grenoble. Il a ainsi retrouvé le ballon ovale, dix ans après, en intégrant le C.A. Brive.

Une à deux fois par jour, Emmanuel part à l'entraînement avec les 'espoirs'. Il ne peut guère, pour le moment et compte tenu de son actuelle condition physique, intégrer l'équipe fanion. « Je m'essouffle vite, affirme-t-il. Je ne suis pas capable de tenir 80 minutes ». Aussi, il ne dispute en moyenne qu'un match sur deux et en partie seulement.

S'il s'est remis au rugby, ce n'est certainement pas pour y faire carrière. "Je suis là pour me retaper physiquement. Et il m'a semblé que c'était plus ludique et motivant de le faire dans une dynamique de groupe. Tout seul dans mon coin, je ne suis pas sûr que j'aurais eu la volonté d'aller courir tous les jours". Emmanuel a, en effet, l'espoir de participer aux Jeux Olympiques de Salt Lake City l'hiver prochain. Il évoque d'ailleurs régulièrement ce rêve avec son ami et coéquipier de bob Bruno MINGEON. Ils seront d'ailleurs réunis fin Décembre en Allemagne pour la BMW Cup, puis le 6 Janvier à La Plagne à l'occasion des Championnats de France. Il sera ensuite rapidement fixé sur son éventuelle participation aux J.O.

« Aujourd'hui, je suis à peu près persuadé que j'ai ma place. Mais ça ne me suffit pas. Je veux me prouver que je peux pousser aussi fort qu'avant. Sinon, ça ne m'intéresse pas. Car ça voudra dire que je ne suis pas guéri... ».

Saluons le remarquable courage d'Emmanuel HOSTACHE et souhaitons lui de revenir au plus haut niveau. Il le mérite de par son courage, sa ténacité et son enthousiasme. Nous ne doutons pas de sa victoire et de celle de ses coéquipiers à Salt Lake City!

#### TENNIS-CLUB DE CORPS

La photo des vainqueurs du tournoi de tennis 2001 nous est enfin parvenue. De gauche à droite : Michel DELOR, Jérôme WAGNER et François DUDENHOFER.



Lu Reymir

Voyage là-haut, derrière chez nous.

De la route, à Villar-Loubière, on découvre au fond du vallon une grande barrière homogène perchée là-haut. Les pics des SOUFFLES, premier bastion qui atteint les 3000m dans la chaîne du Valgaudmar. Ce n'est pas encore le parc national, la faune est véritablement sauvage. Un chemin de grande randonnée (GR54) serpente en passant par le refuge des souffles et le col de la Vaurze. C'est une montagne très peu fréquentée parce que le rocher est très délité. Il n'y a pas sur ses flancs de voie d'escalade « propre, nette » et la voie normale existe mais il faut la chercher. l'intérêt de la ballade (vous serez certainement seul) c'est une traversée d'arête pour profiter de l'altitude et rester longtemps sur ce haut lieu. De l'ouest vers l'est : le premier pic, les MOURRES ROUGES 3021m ensuite la brèche des souffles 2951 m. Le pic suivant c'est les souffles occidental 3098 m le point culminant de cette chaîne.

Sur les arêtes du pic central, le rocher délité du versant font Turbat.

l'heure du bilan, on peut s'interroger sur le sens des événements. On peut se pencher du côté du réel, laisser la parole aux faits et questionner. Témoin de vingt ans de montagne, je suis bien obligé de me poser ces questions indigentes: Qui sommes-nous? Où allons-nous? A quoi sommes-nous voués? A quoi l'alpinisme, la grimpe tendent-ils? Avons-nous plus avancé que Mallory donnant l'écho de son « parce qu'elles sont là » à celui qui lui demandait « pourquoi gravir les montagnes? »

Et si justement il fallait reparler de ces montagnes? Si la chose la plus importante de cette fin de siècle était cette découverte? La montagne: espace du sauvage, territoire du sauvage, refuge du sauvage? La plus grande manifestation de la montagne ne serait-elle pas d'affirmer – dans un territoire trop plein, trop civilisé – qu'elle reste le lieu ultime du sauvage, la mystique du territoire vierge?

Les vingt dernières années ont vu naître la compétition (en glace, en escalade), les débats sur l'équipement, les Mountain Wilderness, les via ferrata, la judiciarisation de l'espace. On aurait pu croire dans les années 80 qu'il y aurait surfréquentation des cimes. Ce n'est pas le cas, hormis certaines. C'est plutôt un abandon quasi général de ce qui n'appartient pas au patrimoine "médiatique". Paradoxalement, la haute montagne retourne à l'état sauvage alors que son "piémont" se civilise. Le danger vient du bas. Le danger vient de ce lot de concessions faites par tous qui consistent à fétrécir le territoire sauvage.

Du pic central, les Mourres rouges, la brèche et le pic occidental. Au fond l'Obiou.



Ce siècle qui devrait faire se côtoyer les hommes du monde, qui a réduit les distances entre lous, marque singulièrement l'avènement de l'égoisme. Nos missions se dessinent sans nous ; il nous est imposé de protèger la Terre. La montagne qui trône à l'écart des autoroutes - celles du bitume, et celles de l'info - et qui voit pourtant ses neiges polluées, ne peut nous offrir que ce qu'elle est. Sauvage, chaotique, belle, froide, poétique : elle doit rester tout cela. Nous n'avons pas fini de vivre l'alpinisme. Il n'y aura pas de montagnes neuves, mais l'obligation d'un regard neuf. Que de premières en perspective!

CHANGE CONTRACTOR (THE



Les SOUFFLES ORIENTAL 3060 m, le pic posant le moins de problème d'escalade. Sa voie normale se déroule sur la face sud en remontant les trois bancs (emplacement d'anciens névés) séparés par des barres rocheuses. Le rocher délité rend l'excursion parfois problématique. Ne pas oublier la corde de rappel pour la descente. Vous êtes sur une montagne originelle, pas de trace de sentier, de fréquentation. Il y a que vous et la nature. Le sommet suffisamment élevé vous impose un panorama grandiose sur ce beau massif du sud des Ecrins. Au bout de la chaîne vers l'est la cime d'ORGIERES 3061 m domine le refuge des souffles, sur sa face une voie d'escalade moderne a été ouverte récemment.

> On va beaucoup rire là-haut de tout ce qui se passe en bas! Même si des drames se jouent sur ses flancs, les alpinistes lui sont gré d'offrir la joie de vivre. Il n'est que d'écouter un retour de course ou d'expédition. Les protagonistes vous serviront tout chaud une infinité de gags, d'histoires drôles, ils auront même l'étrange humour de déconsidérer la mort. On est plus proche des farces et attrapes ou du guignol que d'une sinistre

épopée propre à vous tirer les larmes des yeux. L'alpinisme résiste à se croire un produit consommable. La montagne se mérite : on parle d'ini-

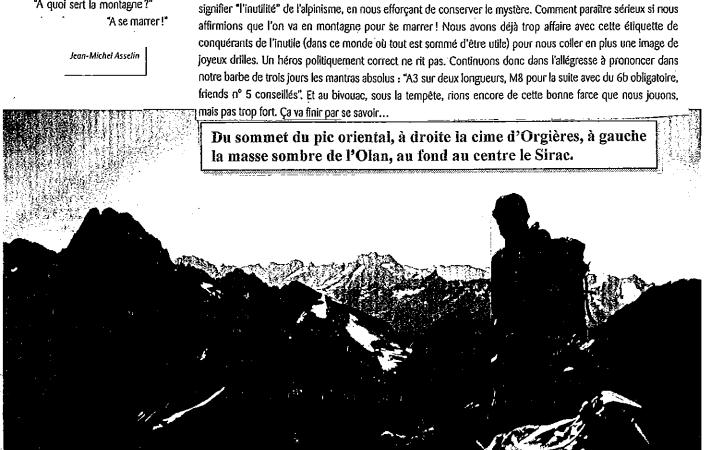
tiation, d'intronisation, de sélection, d'élite. A partir de là, il est évident que le rire est quelque peu suspect. A trop le montrer, il nous dévoilerait sous notre vrai jour. Tout comme Mallory ou Terray, nous ne cessons de

Face nord du pic occidental

et de la partie centrale,

versant fond Turbat.

"A quoi sert la montagne?" "A se marrer!"



### Valgaudemar

# Cime du Vallon, 3 406 m

Un itinéraire de neige complet et très classique pour un belvédère royal du sud-Ecrins. Vu les accumulations de neige en haute montagne cette année, la voie normale devrai rester en conditions tard dans l'été.



l'ombre du versant sud-est de l'Olan, la cime du Vallon est une des grandes classiques "faciles" du Valgaudemar. Facile entre guillemets, car, avec la sécheresse, sa difficulté s'est probablement accrue ces dernières décennies. Les anciens topoguides laissent comprendre que la montagne devait-être nettement plus garnie de neige et glace. Cotée « facile » par Rébuffat en 1974, « peu difficile » par Labande en 1998, on devrait bientôt pouvoir lui rajouter un petit « sup ». Ce n'est pas tant la difficulté technique qui posera problème. En bonnes conditions, les pentes ne dépassent pas les 45°. Ce serait plutôt l'exposition, importante pendant une longue partie de la course qui donne du sérieux à l'ascension. Les pentes de neige que l'on remonte s'engagent progressivement au-dessus de barres rocheuses de bonne tenue. Et si, pas plus qu'ailleurs, la chute est interdite, ce qui change ici, c'est l'évidence du vide. Le regard n'échappe pas aux grosses marches qui font suite au toboggan. Les quelques pas en crampons sur le rocher froid sont faciles mais aériens, ils finissent de réveiller la bourrique: terminé la montagne à vache, ici, faut pas tomber ! Après les derniers gradins, la pression baisse en débouchant sur les pentes supérieures du glacier du Vallon d'apparence débonnaires. Pourtant, l'exposition reste identique. Restez concentrés. Enfin, c'est le sommet en technicolor. L'énorme corniche de l'arête est (attention à ne pas trop s'aj procher !), la perspective aérienne su l'arête nord de la Rouye, le regard "p: dessus le col" qui se dégage peu à peu enfin... Trois petits pas sur le caillou poi mériter cette cime que Coolidge éping dans sa campagne boulimique de 187 Outre sa conquête par l'ancêtre, la cin du Vallon fut aussi courtisée par q'ie ques noms qui ne laissent pas indiff rents. On retrouve Boell encordé Zwingelstein en 1933 descendant l'arê est, Fourastié en 36 sur l'arête nord, Ca dau remontant des couloirs en face nor est dans les années 70 et même not couple vainqueur de l'Amnye Mache Jocelyne Audra et Olivier Paulin s l'arête sud du point 3 156 en 1997!



Derniers pas en rocher pour gagner la cime, on peut déchausser les crampons. A 3 400 m, le vent qui se lève chasse la brume et invite à rabattre la capuche. A droite, tracé de l'itinéraire normal de la face nord-ouest. Les premiers ascensionnistes avaient emprunté une vire plus à gauche et plus délicate.

# Question d'horaires ===

En été il y a beaucoup de monde à la cinie du Vallon, Il est coutumé de se lever et de partir tres tot pour ne pas descendre à l'héure où la ueige s'est transformes en une soupe la instable et où les pierres bombardent depuis le pentes du col du Bafon, Mais si les conditions de regel nocturae sont tres bompes, il n'est pas necessaire de se précipiter avec la foule, des prétendants au somntel Patienter une s'ademi-heure de plus pents averer judicieux. Tout en veillant à ne pas arriver trop fard la sommet, il est tres agréable de descendre quand un leger deget de surface se fait sentir. C'a rend le grampounage plus agreable et plus son que sur la neige héton. Comme pour se le skieur de printemps, fout le problème est de trouver le bon timing sactiant qu'en cas de doute, mieux vant redescendre un poil trop tot qu'un poil trop tard.



### **Plans**

Première ascension de la cime du Vallon par le col des Sellettes selon un itinéraire aujourd'hui délaissé: Christian Almer père et fils et W.A.B. Coolidge, 26 juin 1877. Première ascension du versant sud-ouest par une vire exposée elle aussi peu fréquentée: R. Cassoux, F. Crussard, 8 août 1934.

#### <u>Difficulté</u> PD/PD+

#### Dénivelée

Du refuge au sommet: 1 072 m.

#### Matériel

Casque, crampons bien affûtés avec antibottes obligatoires, un piolet-canne, bâton(s) télescopique(s), corde 30 m environ, ancres à neige et/ou broches à glace selon les conditions.

#### Période

Course de neige faisable toute l'année, avec des risques d'avalanche en hiver et des risques de passages en glace et de chutes de pierre en été. En général, cette course est excellente de début juin jusqu'à fin juillet.

#### **Parking**

Au bord de la D480, environ 700 m après la Chapelle-en-Valgaudemar. Sentier du refuge de l'Olan, 1 240 m de dénivelée, trois à quatre heures.



Le gendarme rocheux de la Rouye sort doucement de son nuage matinal.

#### ltinéraire

L'itinéraire se voit bien depuis le refuge. La ligne générale remonte les pentes neigeuses d'orientation sud-ouest qui bordent la Rouye puis le col du Bâton. Elles franchissent deux barres par deux courts passages rocheux pour déboucher à droite des pentes supérieures du glacier du Vallon. On les remonte vers l'arête est qui mène au sommet. Du refuge de l'Olan, compter trois heures et demie à quatre heures.

#### Contact utile

Refuge CAF de l'Olan, 2 344 m. Réservation obligatoire, tél : 04 92 55 30 88.

#### Topoquides

- F. Labande, GHM, Guide du Haut-Dauphiné, massif des Ecrins, tome 3, p. 254-255.
- G. Rébuffat, Le massif des Ecrins, les 100 plus belles courses et randonnées, éditions Denoël 1996, course 24, p. 70-71.

#### CARNET DU JOUR

#### CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

TRISTAN

Fils de Karine GRATTARD et Mickaël PORCERO

Petit-fils de Serge et Ginette PORCERO et de Mr GRATTARD.

**JULES** 

Fils de Bérangère et Thierry MEYRONIN

Petit-fils de Elisabeth et Gérard LONGCHAMPT

et de Josette et René MEYRONIN

Arrière petit-fils de Lucette GALVIN et Simone LONGCHAMPT.

ADAMANTE

Fille de Dominique et Amaury LERENARD

Petite-fille de Raymonde et Jean-Paul PRA.

GRÉGORY

Fils de Patricia et André CELCE

Frère de Laëtitia

Petit-fils d'Arlette CELCE.

ALEXIS et DIMITRI

Fils de Virginie DEBROSSE et Jonathan MARY

Frères de Natacha et Lucas

Petits-fils de Maryvonne et Patrick DURRAFOURG.

ROBIN

Fils de Elisabeth DAVID et Franck TISSOT.

Sincères félicitations aux parents, grands-parents et arrière grands-parents, et meilleurs vœux aux bébés.

#### CARNET BLANC

Dernièrement, a été célébré à Marseille, le mariage de Virginie BALMET et Frédéric PAPA, fille de Danièle BALMET et petite-fille de Jean et Solange BALMET.

Le 24 Novembre 2001, a été célébré à Saint-Symphorien (Haute-Savoie) le mariage de Sandra MARTINELLI et Lionel ROUFET, fille de Roger et Chantal MARTINELLI.

#### CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Michel HOEPPE

Ex-mari de Marie-Noëlle GALVAIN

Père de Maxence et Avril.

Claire CHAIX

Mère et belle-mère de Louis et Suzanne CHAIX

et de Simone et Fernand TALENT.

Guy PORCHIER

Gendre de Camille et Jeannette GALVAIN.

Pierre COMTE

Mari de Lucie COMTE.

Pensionnaire de la Maison de Retraite.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

### PAROISSE ST PIERRE JULIEN EYMARD HORAIRE DES MESSES

Sous-secteur pastoral de CORPS

<u>Dimanche 2 DÉCEMBRE</u> :

9H AMBEL

Dimanche 9 DÉCEMBRE :

9H QUET EN BEAUMONT

Dimanche 16 DÉCEMBRE :

11H CORPS

Dimanche 23 DÉCEMBRE :

11H ST PIERRE DE MÉAROTZ

Lundi 24 DÉCEMBRE :

22H CORPS (Vigile de Noël)

Mardi 25 DÉCEMBRE :

11H PELLAFOL (Noëi)

Dimanche 30 DÉCEMBRE :

11H LA SALLE EN BEAUMONT

Dimanche 6 JANVIER :

9H LA SALLE EN BEAUMONT

Dimanche 13 JANVIER :

9H BEAUFIN

Dimanche 20 JANVIER :

11H CORPS

Dimanche 27 JANVIER :

11H LES CÔTES DE CORPS

<u>Dimanche 3 FÉVRIER :</u>

9H MONESTIER D'AMBEL

# Attilio Robino Un centenaire bien entouré



Photo parue dans le Dauphiné Libéré

Récemment, le service Long Séjour 1 de La Mure avait pris un air de fête pour célébrer comme il se doit les 100 ans de Mr Attilio ROBINO.

Mme Saillard, après lui avoir adressé ses félicitations, a retracé en quelques phrases le siècle de vie de celui qui était dignement fêté par tous ce jour-là.

Né le 26 Octobre 1901, Attilio ROBINO est venu très jeune à CORPS, village qu'il ne quittera plus. Son magasin de chaussures y fut un lieu de rencontre convivial pour ce commerçant passionné de danse et de musique. En 1995, il rejoint le service Long Séjour de La Mure où il a même retrouvé certaines de ses anciennes clientes.

En dépit de quelques problèmes d'audition et de mobilité, le centenaire a gardé l'esprit vif et le sens de la répartie. Il apprécie particulièrement l'équipe qui l'entoure de ses soins.

Aidé de son neveu Thierry venu pour l'occasion, il a soufflé les bougies du traditionnel gâteau et a reçu, non sans émotion, vœux et cadeaux en grand nombre.

# MOTS CROISES

		111	<u>_IV</u>	Ţ	ΞVI	VII	VIII	ÌΧ	χ
1.	Ì						_		
- 2					-				
3			_						
. 4		-					_		
5									•
6									
3			-						
8				-					
9									
10							- ,		

Horizontalement: 1. Gadre de bahut. 2. Il échappe souvent à son auteur. Bien pris. 3. Elle a tendance à grossir. 4. Perçoit comme jadis mais mal. Sont hors de portée. Rue de Rome. 5. Point de retraite. 6. Révolution

en Iran. Est utilisé différemment par l'ébéniste ou l'horloger. 7. Se manifeste bruyamment. Encourager le plein emploi. 8. Faire le beau. 9. Deux sur quatre. Qu'elles soient en main et c'est la jouissance immédiate. Possessif. 10. Non fumeuse. Bon coureur australien.

Verticalement: I. Bonne couverture. II. Agir en vue de filer. Elle peut venir en tête mais pas derrière. III. Siège de Constantinople. IV. Qui n'a encore perdu aucune partie. V. Un grand de la danse. De quelque côté qu'on l'aborde, c'est toujours la même. VI. Essence à huile. Donne des explications. VII. Garantie d'origine. Elle a la cosse. VIII. Une femme qu'engraisse. IX. Elles se lisent dans le journal. Bouillon bu. X. Recharger les batteries. Détint à l'oreille.

# SOLUTION DES JEUX

### PAGE CUISINE

# MOTS CASES

Mots de 8 lettres : esponton - greniers - nescafés - omelette - omoplate - organdis - overdose - prytanée - senneurs - septales - taiseuse - tenseurs.

7 lettres : éosines - épulons -

etonner - psychés - rangers - siemens - stentor - suédées - topless - trévise.

6 lettres : croups - dealer décrûe - dégels - épices - hoirie mariée - naître - rameur - restes scopes - tontes.

**5 lettres :** arène - aviso - démon - dette - élite - errer - évasé - gales.

4 lettres: aile - fisc - fuie - gêne lois - loup - moto - muet - oses pêne - stol - stuc - têts - veld.

3 lettres : ado - lui - mil - née onc - pot - TSF.

2 lettres : ne - Sc - té.

		- 1	 							
,										
.,					,	N				
				<b>S</b>						
										Γ
	-						·			
										2
•					靈			·		
			<b>3</b>							
						-				Γ